

Juin 1950

Relations

L'INCIDENT DE SHAWINIGAN

— Albert PLANTE —

DEUX PATRONS QUI ONT RÉFORMÉ LEUR ENTREPRISE

— Richard ARÈS —

CULTURE FRANÇAISE, RICHESSE CANADIENNE

— Stéphane VALIQUETTE —

LA MAISON DE SILLERY ■ ■ ■ ■ Émile GERVAIS
RETOUR AUX VIEUX NOMS ■ ■ ■ ■ Alexandre DUGRÉ
À L'ŒUVRE ON CONNAÎT L'ARTISAN ■ ■ Jacques TREMBLAY
POUR ÊTRE LE PEUPLE DE L'AVENIR EN AMÉRIQUE Albert RIOUX

S O M M A I R E

JUIN 1950

Éditoriaux 153
FRÈRES DANS LE BESOIN. — NÉCESSAIRES BALAYAGES.
— À L’AFFICHE, CE SOIR.

Articles

L’INCIDENT DE SHAWINIGAN. . . Albert PLANTE 155
DEUX PATRONS QUI ONT RÉFORMÉ
LEUR ENTREPRISE Richard ARÈS 158
CULTURE FRANÇAISE, RICHESSE
CANADIENNE Stéphane VALIQUETTE 161
POUR ÊTRE LE PEUPLE DE L’AVENIR
EN AMÉRIQUE. Albert RIOUX 162
LA COPROPRIÉTÉ ET LA CRISE DE
L’HABITAT EN FRANCE. . . Marcelle DUTHEIL 165
RETOUR AUX VIEUX NOMS . . Alexandre DUGRÉ 166

Commentaires 168
La Chambre de Commerce de Montréal devant la Com-
mission Massey.

Au fil du mois 170
*Mgr de Laval reçu en triomphe. — Fierté et continuité
rurales. — Voilà soixante-quinze ans. — Beurre et
pommes de reste. — L’Irlande est inquiète. — La
Maison William Lyon Mackenzie. — Aventuriers de
la grâce. — L’enquête sur la moralité.*

Articles

SUR UNE APPRÉCIATION DE
CHRISTOPHER DAWSON. Richard ARÈS 172
LA VIEILLE MAISON DE
SILLERY Émile GERVAIS 174
LA FRONTIÈRE NOIRE. Roxan ROALD 176
HORIZON INTERNATIONAL . . . Joseph-H. LEDIT 178
OÙ EST LE RÈGNE DE DIEU? Jacques TREMBLAY 180
À L’ŒUVRE ON CONNAÎT
L’ARTISAN Jacques TREMBLAY 181

Les livres 182
Le Cercle Lacordaire.
L’abstinence totale. Georges VAN BELLEGHEM

Racines. } Alexandre DUGRÉ
Affaire de famille }
Sœur Sainte-Théophanie. Paul RACINE
La Roumanie sous le joug soviétique Joseph LEDIT
Les Clefs de l’Orage Julien LAPERRIÈRE

En trois mots 184

« RELATIONS : Si nous avons au frontispice épilé ce nom sans article, épithète ou déterminatif, c’est désir de mieux exprimer l’ampleur de notre dessein : contribuer à l’équilibre de justice et de charité entre les divers éléments de la société, tant familiale et économique que politique et internationale... »

« Analyser les courants et les contre-courants de l’opinion mondiale, en autant qu’ils intéressent le Canada et le Canada français, poser les problèmes que comportent les relations des hommes, et les résoudre en s’inspirant de la doctrine authentique de l’Église et de l’esprit chrétien, orienter dans un sens catholique et donc humain l’action sociale de ses amis pour que la « paix, cette œuvre de justice » (devise de Pie XII) nous soit donnée, voilà le service que voudrait rendre RELATIONS. »

(RELATIONS, n° 1, janvier 1941.)

RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur : Albert PLANTE

Rédacteurs : Joseph-P. ARCHAMBAULT, Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT, Alexandre DUGRÉ, Louis C. DE LÉRY, Luigi D’APOLLONIA, Jacques TREMBLAY, Richard ARÈS, Paul-Émile BEAUDOIN.

Secrétaire de la rédaction : Émile GERVAIS

Administrateur : Raymond DUNN

Prix de l’abonnement : A l’étranger : \$3.00
\$2.50 par année Pour les étudiants : \$2.00

8100, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTRÉAL-14, CANADA
Tél. : VEndôme 2541

Relations

X^{ème} année, No 114

Montréal

Juin 1950

É D I T O R I A U X

Frères dans le besoin

F O U E T T É par un grand vent, le feu a consumé dans sa sauvagerie des centaines et des centaines de maisons à Rimouski et à Cabano. Au Manitoba, les eaux du printemps se sont gonflées dans les rives de la rivière Rouge pour les déborder doucement et se répandre tranquilles, étales, par rues, égouts, caves, maisons, villes, villages, pour en chasser les hommes et leurs familles.

Sournoises ou violentes, les révoltes de la nature sont toujours terribles. Et même quand ses instruments de laboratoire l'ont averti du danger, l'homme s'en défend mal. Ses précieux *gadgets*, qui lui rendent tant de services, deviennent impuissants. 20 millions de dommages à Rimouski, 300 millions au Manitoba.

Mais nous venons d'en être encore témoins: c'est dans les défaites de ses œuvres matérielles qu'éclate souvent la véritable grandeur de l'homme. Il se révèle d'un autre ordre que les techniques qu'il invente, que les éléments qui l'accablent, que les œuvres qu'il bâtit de ses mains. Par leur courage à défendre le bien commun, les sinistrés ont dominé l'épreuve, et le reste du pays a prouvé, par son exemple d'entr'aide, la générosité de l'homme.

Le mouvement de secours prit naissance la nuit même du désastre de Rimouski. Il grandit avec le malheur de Cabano puis s'étendit avec l'inondation du Manitoba au pays tout entier. Cette charité ne connaît ni races, ni barrières, ni partisaneries, ni politique provinciale, ni politique fédérale. La campagne du *Star* est particulièrement impressionnante; Londres, qui n'a pas encore déblayé ses propres ruines, a voulu se cotiser; et le Saint-Père, dont la charité s'étend aux malheureux du monde entier, a été un des tout premiers à ouvrir une main largement secourable.

Devant ce courage, cette solidarité, ce sens civique, qui peut s'empêcher de penser que l'idéal du Christ presse les hommes, parfois à leur insu! Toutes les différences sont oubliées. Il n'y a plus qu'une grande misère à secourir.

Nécessaires balayages

I L Y A quelque temps, un de nos abonnés nous écrivait pour dire qu'il nous serait « très reconnaissant » de publier une « véritable étude » sur la Loi des liqueurs « en train d'alcooliser notre province... Bientôt notre jeunesse sera pourrie jusqu'à la moelle si nous n'agissons pas avec énergie et persévérance ». Même en supposant que ces affirmations soient exagérées, un fait est certain: il y a des abus sérieux. Des observateurs impartiaux et désintéressés pourraient apporter des preuves irréfutables.

Voulant répondre au désir de notre abonné, nous avons demandé à un éminent avocat un ou plusieurs articles sur la Loi des liqueurs. Sa réponse fut catégorique: « Des écrits n'avanceraient à rien. Ce qu'il faut, c'est sortir la politique de la Loi des liqueurs. » Affirmation qui rappelle celle faite, il y a trois ans, par un chef de police: « Une Commission des liqueurs indépendante de la politique est l'unique solution au problème des *grills*. Les brasseries sont également de cet avis. Un de leurs représentants me le disait récemment. Elles redoutent que l'opinion publique ne se soulève un jour contre les abus et ne réclame la prohibition totale. »

Ce que ce chef de police disait des *grills* est vrai de tous les débits de boisson. Aussi n'y a-t-il vraiment qu'une solution: une Commission des liqueurs libre d'agir en tout et partout d'après les seules exigences du bien commun.

La Lettre pastorale de 1938 sur la tempérance, parlant des différents remèdes à l'alcoolisme, décrivait le rôle des autorités civiles, provinciales et municipales: limiter le nombre des tavernes, hôtels, *grills*, clubs, restaurants licenciés et autres débits de boisson; entraver la fabrication et la vente clandestines; défendre le commerce des boissons alcooliques dans les lieux d'amusements et les jours de grandes réunions populaires; limiter les heures de ce commerce et lui imposer des règlements qui le gardent dans l'ordre et la moralité; droits de patente et de vente accordés seulement à des personnes responsables et dignes; application loyale et

rigoureuse des lois existantes; répression efficace de toutes les transgressions, plus spécialement, la vente des spiritueux et de la bière le dimanche.

Nosseigneurs les évêques prenaient sans doute soin de noter qu' « on ne rend pas les peuples vertueux et tempérants par décrets », et que la plus forte digue à opposer à l'alcoolisme, c'est la formation des individus et des classes sociales les plus atteintes, formation qui a comme base essentielle « la foi aux vérités chrétiennes et la pratique des préceptes qui en découlent ». Ceci admis, il reste que les autorités civiles, de par leur fonction, doivent procurer à leurs sujets, par une législation bien faite et bien appliquée, un terrain favorable à la pratique de la vertu. Or, notre Loi des liqueurs est incomplète et insuffisamment appliquée.

L'enquête sur la moralité à Montréal s'en prend au vice et au jeu organisés. Elle a certes raison. Cependant, l'alcool va souvent de pair avec la prostitution et le jeu. Il faudra donc s'en prendre à lui également avec patience et courage. Ce sont là de nécessaires balayages si nous voulons une métropole et une province propres.

A l'affiche, ce soir

OUI, IL EXISTE pour la vente comme pour la production des films un code de moralité. Ce code s'inspire de l'*International Advertising Association* qui, dans le monde des affaires, voit à « la vérité, l'honnêteté, l'intégrité » de la réclame..., ce qui laisse encore assez d'envol aux poètes du savon, de la cigarette, de la gomme à mâcher. Admirez ce distique: *Don't talk, chum — Chew Top's gum!*

Le code régissant la vente des films stipule que la réclame doit « refléter la haute teneur des pellicules ». On a bien lu: « la haute teneur »! Ce n'est pas tout. « Le bon goût doit être la règle directrice »...! Illustrations et textes seront vrais: « pas d'affirmations trompeuses... *No... misleading statements* ». Voici plus édifiant encore! Aucun détail de crime, aucune vulgarité, aucun mot grossier. Pas de nu provocant, pas d'attitudes salaces! *Nudity with meretricious purpose and salacious postures shall not be used*. Eh oui! C'est le texte exact. Mais vous avez raison! A voir affiches, légendes, primeurs sur les écrans, qui s'en douterait?

On se souvient de *Johnny Belinda*, le beau film qui valut à la vedette Jane Wyman un grand prix du cinéma américain. Au-dessus de la nouvelle marquise aux cent lumières du théâtre Princess, à Montréal, brille l'affiche coloriée: la jeune sourde-muette, effrayée, sans défense, est sur le point d'être assaillie... sans *meretricious purpose*, évidemment!

Johnny Belinda date déjà, mais *Stromboli* vient de passer sur nos écrans. « *Flaming Island... Raging Passions*, Ile de feu... Passions déchaînées », promettaient les annonces vulgaires. L'allusion aux adultères

Rossellini et Ingrid Bergman pouvait-elle être plus indiscreète? On célèbre également par un festival de films les amours musulmanes de Rita Hayworth. On sort de la poubelle *The Outlaw*, interdit voilà trois ans. Lavé, épuré, il est aujourd'hui coté « pour adultes avec des réserves ». Par contre, comme la réclame s'en paye! Inutile de décrire. Inutile de citer. La fièvre de l'impur — *meretricious purpose* — est flagrante. C'est bestial comme un hennissement.

Pis encore. Tout le mois d'avril, *Guilty of Treason, Coupable de Trahison*, fut à l'affiche sur le Broadway. Au milieu des néons qui rampent, éclatent, serpentent, se reflètent rouges, verts, jaunes sur le pavé mouillé, voici d'énormes pancartes. Une jeune fille est couchée sous le fouet du tortionnaire; puis, les cheveux en désordre, la robe entr'ouverte, elle est pendue à des cordes. « Trahie par son amant », lit-on. Et encore: « Dépouillée de toute pudeur... par des hommes sans honneur! » Et encore: « Il y a plus d'un moyen pour obtenir d'une femme qu'elle trahisse son honneur »; « La plus révoltante histoire de dégradation humaine jamais mise à l'écran ». Est-ce parce que le théâtre *Mayfair* se trouve en face de la boîte de nuit *Le Quartier Latin* qu'on y donne ce drame passionnel? — Vous n'y êtes pas. *Guilty of Treason* n'est pas un drame passionnel, mais un drame religieux. C'est le film sur le cardinal Mindszenty. — Malin qui le devinerait. Du cardinal, pas un mot, pas une image. De la tyrannie communiste, pas un mot, pas une image. De la Hongrie, rien. Rien de rien!

C'en est trop! Ces audaces de proxénètes viennent de rebondir au Sénat américain. Edwin C. Johnson, du Colorado, président de la *Federal Communications Commission*, accuse les grandes compagnies « d'exploiter intentionnellement le scandale afin de promouvoir la vente des films ». On dépêche à Hollywood le juge Stephen S. Jackson. Brocards, plaisanteries, grivoiseries pleuvent. C'est un « mouchard », un « écornifleux », un « puritain morbide ». Les bonnes familles d'Hollywood se plaignent de la réputation qu'on leur fait. Mais à qui la faute si le public croit que la capitale du cinéma est peuplée de bellâtres, d'adultères, de fumeurs de marijuana, de beaux gigolos, et de belles névropathes? « La publicité et la vente des films sont soigneusement et intentionnellement mauvaises », concluait, en marge d'une enquête, la revue *Life* que personne pourtant ne confondra avec *François* ou *la Semaine de Suzette*.

Eric Johnston, président de la *Motion Picture (Producers) Association of America*, avoue sa « grave inquiétude » et parle de « moyens sérieux pour traiter ce problème ». Il en est plus que temps. Hollywood doit reviser ses jugements sur la valeur de son commerce. Il vend de la cinématographie, non de la pornographie; les salles de cinéma ne sont pas des boîtes de nuit. Le septième art est la grande école moderne où, chaque soir, viennent trouver délassément, culture, émerveillement, des millions d'hommes. Michelet voyait dans ses

rêves « un théâtre immensément populaire, qui circulerait dans les moindres villages ». Et le cinéma fut! Si sa fin principale est de divertir, par la force des choses, il élève ou ravale. Or « un peuple, écrit Pie XI dans l'encyclique *Vigilanti Cura*, qui, dans ses moments de repos, se livre à des divertissements qui blessent le sens de la pudeur, de l'honneur, de la morale, à des récréations qui constituent une occasion de péché, spécialement pour les jeunes, se trouve en danger de perdre sa grandeur et sa puissance nationale ».

Un projet de loi du sénateur Edwin C. Johnson obligerait acteurs et réalisateurs à se munir d'un permis fédéral, révocable pour inconduite. Mieux vaut, pensons-nous, qu'Hollywood se réforme de lui-même. S'il s'y refuse, l'État se doit d'intervenir, car la santé d'une nation demande que ne débordent pas les égouts. Les critiques d'Europe reprochent au cinéma américain d'avoir toujours quelque chose à démontrer. Il serait rempli d'intentions métaphysiques. Hélas! la réclame ne l'est pas, ni la vie de trop de *stars*...

L'INCIDENT DE SHAWINIGAN

Albert PLANTE, S. J.

NOS LECTEURS savent de quel incident il s'agit. Le 12 avril au soir, réunion d'une trentaine de membres de l'*Assemblée chrétienne (Christian Brethren)*; rassemblement, en avant du local, de quinze cents à deux mille personnes; lancement d'œufs et de pierres, éclatement de la vitrine, dommages au mobilier et à une automobile. Dès le lendemain, l'événement commençait un formidable tour de presse, de l'est à l'ouest: nouvelles, photos, éditoriaux, déclarations de différents milieux. La ville de Shawinigan et — une fois de plus — la province de Québec étaient accusées d'intolérance, d'infidélité aux principes sacrés de la liberté de conscience et d'expression.

Tour de presse de l'est à l'ouest. Pour prouver qu'il n'y a dans cette expression aucune exagération, voici la lettre, en date du 26 avril, reçue du curé de la paroisse du Saint-Sacrement de Vancouver:

Il y a quelque temps un fait assez étrange s'est produit à Shawinigan. Un groupe de catholiques aurait lancé des pierres et vilipendé de toutes façons un petit groupe religieux réuni avec de bonnes intentions.

Or, dans les centres non catholiques comme Vancouver, on a vite fait de généraliser et l'on exploite cet incident contre l'Eglise.

Pourriez-vous nous faire parvenir des explications ou commentaires de cette manifestation de fanatisme rapportée par les grands journaux?

Nous savons que les catholiques de Shawinigan ne persécutent pas d'ordinaire les protestants.

De façon plus précise, nous aimerions des éclaircissements sur les points suivants: 1° Quel était le motif de l'attaque contre cette secte? 2° La majorité des manifestants étaient-ils catholiques et français? 3° Auriez-vous quelques faits précis pour illustrer la largeur d'esprit du Québec, au point de vue religieux et en particulier sur la situation favorable des groupes non catholiques de Shawinigan?

L'attaque faite ici nous touche de près comme paroisse française et ce qu'il nous faudrait, ce sont des faits et des données précis (v. g. découpures de journaux) qui pourraient éclairer les esprits bien disposés.

Deux excellents éditoriaux, l'un de M. Gérard Filion dans *le Devoir*, l'autre de *The Ensign*, avaient très bien ramassé le problème et répondu aux objections. Toutefois, afin de pouvoir donner à notre correspondant de Vancouver le plus de détails possible, rien de mieux

qu'une visite à Shawinigan. Une fois les renseignements recueillis à la source, un article s'imposait, pour dégager, à notre tour, la portée précise de l'événement et montrer combien injustifiée est l'accusation d'intolérance, dite et redite contre Shawinigan et notre province.

M. François Roy, maire de Shawinigan, se prête de bonne grâce à l'entrevue. Ce n'est pas sans mérite, car s'il en a entendu parler de l'incident du 12 avril! Des lettres, plein un tiroir — dont plusieurs anonymes — venant surtout de Toronto et de Sherbrooke, le quartier général des *Christian Brethren*, lui ont dit sur tous les tons ce qu'il fallait penser des manifestants, de la police et du maire. Le jugement indigné porté sur l'événement répond si peu à la réalité que M. Roy est profondément peiné de la mauvaise réputation faite à sa ville. Ses amis l'ont pressé de ne plus lire de ces lettres et de laisser cette tâche à sa secrétaire. C'est ainsi qu'une trentaine de lettres arrivées les derniers jours ne s'étaient pas rendues jusqu'à lui.

M. Roy commence par nous parler d'un chef de district des *Christian Brethren* — non de Shawinigan —, connu dans la région pour son caractère violent. Quelques jours avant le 12 avril, il avait fait monter des passants dans son automobile, dans la direction des Trois-Rivières et de Shawinigan. Il avait traité les prêtres de païens, d'« accotés avec les femmes », propos rapportés dans les familles.

Les 11 et 12 avril, Shawinigan est inondée du pamphlet des Témoins de Jéhovah: *Réveillez-vous!* Titre inspiré par ce texte de l'épître aux Romains, mis en évidence: « C'est l'heure de nous réveiller enfin. » Quelques heures seulement après l'entrevue avec le maire, un ami des Trois-Rivières nous donnait le pamphlet, une traduction de l'édition anglaise. Il est important d'en citer des extraits. Nous reproduisons tel quel le français du traducteur.

Voici un jugement sur les droits des minorités dans le Québec et dans les autres provinces:

Il semble que la contention soit que dans les endroits où les catholiques sont en majorité, les minorités n'ont pas de

droits. C'est une histoire complètement différente dans les autres parties du Canada où les catholiques demandent les droits de la minorité pour eux-mêmes.

Le jugement est certes sommaire. La *National Catholic Welfare Conference* des États-Unis a demandé à M. Richard Pattee, son aviseur pour les questions internationales, un travail sur la situation des catholiques dans certains pays à majorité protestante. M. Pattee se trouvera à traiter également de la situation des protestants là où les catholiques sont en majorité. Nous l'avons invité à faire bénéficier les lecteurs de *RELATIONS* de ses recherches. Les Témoins de Jéhovah qui liront cette étude rigoureusement objective pourront constater de quel côté se trouve vraiment le respect de la liberté.

Lisons maintenant un parallèle entre les Témoins de Jéhovah et l'Église catholique:

Les témoins de Jéhovah vont à l'enseignement et au témoignage de la Parole de Dieu pour prouver que leurs enseignements sont véridiques. Ils ne craignent pas la dissémination de l'enseignement catholique, laquelle, disons-le librement, n'est nullement entravée par des émeutes. Les témoins de Jéhovah déclarent la parole de vérité de Dieu, le froment; non pas la paille catholique basée sur la tradition humaine. La vérité de Dieu est comme un feu qui consume la paille, comme un marteau qui brise le roc; elle n'a aucune raison de craindre l'enseignement catholique. Les témoins de Jéhovah n'ont pas besoin de se cacher dans l'obscurité, craignant les messages lumineux d'autres personnes qui pourraient les exposer comme faux. C'est l'Église catholique qui craint la vérité annoncée par les témoins de Jéhovah, cherchant à les réduire au silence par des actes illégaux et obscurs.

Ce texte préparait bien une attaque contre les prêtres:

En réalité, ce sont les prêtres du Québec qui troublent la paix dans cette province, en ameutant les foules et les gens en autorité pour les inciter à agir injustement contre les témoins de Jéhovah. Les prêtres sont troublés parce que la vérité de la Bible les expose comme des « inventeurs de pensées mauvaises et d'erreurs », et ils craignent des répercussions, lorsque les honnêtes gens catholiques apprendront qu'ils ont été trompés. Posons la question: Réveilleriez-vous une personne endormie sur le chemin d'une tornade qui approche, quoique vous devriez troubler temporairement sa paix en le faisant? Alors les témoins de Jéhovah aussi prêcheront la Parole et l'avertissement de Dieu, quoique cela puisse causer une perturbation temporaire de la paix. Comme plus ample preuve que c'est le Catholicisme, et non pas les témoins de Jéhovah, qui met en circulation de la fausse monnaie, lisez l'article, *Le Catholicisme, un train pour le ciel?* dans ce périodique.

L'article *Le catholicisme, un train pour le ciel?* qui termine *Réveillez-vous!* commente une comparaison d'une publication catholique pour illustrer « comme il est simple de voyager vers le pays de notre Père céleste ». Voici le dernier paragraphe de ce commentaire:

Dans la citation d'ouverture les auteurs catholiques prétendaient que par la ressemblance l'Église catholique est le « train pour aller au ciel ». Au lieu de cela, la ressemblance la marque autrement. La conduite du clergé catholique ne suit pas le sentier de la Bible, mais elle ressemble plutôt à la route des Phariséens. La doctrine catholique ne marche pas sur la route de l'enseignement de la Bible, mais elle ressemble aux dogmes payens des temps anciens. Le catholicisme opère un train encombré de centaines de millions de voyageurs, et au lieu de ressembler au sentier étroit des Chrétiens, en route pour le ciel que peu ont trouvé, selon Jésus, il apparaît comme la route spacieuse allant à la

destruction et encombrée de multitudes. Le train du catholicisme est sur la mauvaise route de voyage pour les Chrétiens.

Disons ici que les Témoins de Jéhovah vont commenter la Bible, avec un intérêt plus spécial, chez les familles de Shawinigan dans la misère. Le procédé manque d'élégance, car la ville accorde à son Service de Bien-Être un budget annuel très généreux, soit, en 1949-1950, \$52,000 pour une population de 26,793 au dernier recensement (1949).

Les textes qui précèdent devaient être cités afin de prouver l'illogisme de gens qui se montrent si chatouilleux sur la liberté de conscience et d'expression. Un protestant notait tout récemment cet illogisme dans une lettre à un journal de langue anglaise d'Ottawa. Il venait de lire un pamphlet des Témoins de Jéhovah, du genre de ceux distribués dans notre province, et il avait été troublé par le ton « négatif et destructif ». Il serait contrarié, disait-il, de voir sa propre religion attaquée de cette façon dans un écrit catholique. Et il ajoutait: « La liberté de parole est un héritage inestimable, mais on ne devrait pas en abuser. Le ton insultant de ce pamphlet est tel que je ne puis m'empêcher de penser qu'il avait pour but de fomenter du ressentiment. »

A la distribution du pamphlet, ajoutons un incident qui se déroula le Vendredi Saint, donc cinq jours seulement avant la manifestation du 12. Le vendredi est jour de marché à Shawinigan. Une ancienne coutume veut que le Vendredi Saint, à trois heures, toutes les ventes cessent pour la récitation du chapelet. Cette année, un Témoin de Jéhovah, qui possédait un étalage, tourna l'affaire en dérision. Il n'alla pas trop loin, mais manqua sûrement de bienveillance et de tact. D'après M. le maire, ceci fut comme « la dernière goutte qui fit déborder le vase ».

Voici donc que l'*Assemblée Chrétienne* annonce une réunion pour le 12 avril au soir, dans la 4^e Rue. Elle et les Témoins de Jéhovah sont deux groupes distincts. L'*Assemblée Chrétienne* revendique fortement ce point. Mais à peine un pour cent de la population connaissait ce fait, nous a-t-on dit. D'ailleurs, la confusion était possible. Le Témoin de Jéhovah qui impatienta les catholiques au marché était aussi membre de l'autre groupe. Et les insultes aux prêtres faites par ce membre de l'*Assemblée Chrétienne*, qui faisait monter les passants dans son automobile, ressemblaient en partie à celles de *Réveillez-vous!*

Les dommages causés à la propriété ne sont pas excusables, mais ne s'expliquent-ils pas psychologiquement par l'ensemble de faits qui viennent d'être décrits: tours d'automobile, incident au marché, distribution du pamphlet *Réveillez-vous!* Comme disait le maire: « Il n'y a rien de mauvais comme un bon garçon fâché. »

La foule de 1,500 à 2,000 personnes qui s'attroupa devant le local ne comptait pas toutefois un grand nombre de « bons garçons fâchés »; une vingtaine seulement, m'a-t-on dit, prirent une part active à la mani-

festation. Tous les autres n'auraient été que des curieux; plusieurs pensaient probablement qu'il s'agissait d'une sorte de descente populaire contre un lupanar qui se trouvait justement au-dessus du local. S'il s'était vraiment agi d'une foule en veine de persécution religieuse, les seuls dix policiers en service auraient été débordés et les personnes molestées. Notons qu'il n'y eut aucune violence contre les personnes.

Certains journaux ont fortement reproché à la police de s'être contentée d'observer passivement les actes de violence contre la propriété, de n'avoir pas su dominer la situation. Il est intéressant de savoir que la ville de Shawinigan n'a, pour une population de près de 27,000 âmes, que trente policiers — à la fois pompiers — répartis en trois équipes et en deux postes. Il faut remonter à la conscription de la première Grande Guerre pour trouver des traces de troubles. Pendant la grève de l'an passé, à la compagnie *Shawinigan Chemical*, le maire avait demandé aux policiers de ne pas s'en mêler, et il n'y eut aucun désordre. La population de Shawinigan n'est donc pas turbulente. Tellement peu que, selon le mot du maire, « la police n'est pas entraînée à manier les attroupements ». C'est ce qui explique son attitude plutôt passive. Il n'y eut chez elle aucune complicité avec ceux qui causèrent des dommages. Il y eut simplement crainte d'aggraver l'incident par des interventions, et d'être débordée, vu le petit nombre des policiers en service. « Après tout, j'aime mieux une vitre cassée qu'un œil noir. » Répétons qu'il n'y eut aucun acte de violence contre les personnes et que les membres de l'*Assemblée Chrétienne* quittèrent le local sous la protection de la police. Celle-ci ne négligea pas de demander du renfort à la police provinciale à Montréal. Mais un second appel avertit que l'ordre était rétabli et que l'envoi des policiers n'était plus nécessaire.

Il est bon de savoir que le propriétaire de l'immeuble avait été averti par le chef de police que le local, n'ayant pas les sorties réglementaires, ne pouvait servir à des réunions publiques.

La veille même de notre entrevue avec le maire, M. Arthur C. Hill, chef de l'*Assemblée Chrétienne*, avait signé cette déclaration:

J'ai eu l'occasion de discuter avec les représentants officiels de la Cité de Shawinigan Falls les malheureux inci-

dents qui se sont produits dernièrement dans cette ville et je suis heureux de pouvoir dire que l'affaire a été réglée d'une manière satisfaisante pour tous ceux qui sont concernés.

Nous considérons cet incident comme clos et réglé et nous invitons nos amis et concitoyens à en faire autant.

Nous nous excusons d'écrire après cette invitation à la discrétion. Mais certains continuent de protester au nom de la liberté, faisant ainsi passer Shawinigan et le Québec pour des milieux à brimades religieuses. Il fallait exposer l'ensemble des faits. Une conclusion s'en dégage clairement: il n'y aurait sans doute eu aucun incident si les Témoins de Jéhovah n'avaient pas insulté la religion catholique et ses prêtres, et si les manifestants n'avaient pas confondu Témoins de Jéhovah et *Assemblée Chrétienne*. On voit donc que la publicité extraordinaire donnée à l'événement et que les appels de certains milieux à la tolérance et au respect de la liberté de conscience et de culte, laissent une fausse image de la réalité. A Shawinigan, catholiques et protestants vivent dans la plus parfaite harmonie. Mgr Hervé Trudel, depuis quinze ans curé de la paroisse Saint-Pierre, M. le maire, les ministres protestants des deux temples de la ville, peuvent attester ce fait à la face de la province et du pays. Le 17 avril, un reporter de la *Gazette* citait des témoignages prouvant clairement que les ministres protestants, à Shawinigan depuis plusieurs années, avaient toujours été en « termes très amicaux » avec la majorité catholique de la ville.

L'incident évidemment reste regrettable. Mgr Trudel et le maire l'ont affirmé publiquement et ils ont instamment recommandé de se garder à l'avenir de pareilles manifestations. Le maire disait récemment à l'*Assemblée Chrétienne*: « Vous connaissez les coupables. Poursuivez-les et la ville va agir dans les limites de la loi. »

Mais si cet incident est regrettable et blâmable, il est tout à fait injuste de le prendre comme critère du respect des libertés à Shawinigan et dans notre province. Des incidents isolés, exagérés par certains milieux, restent des faits de minime importance, comparés à la bienveillance officielle et permanente de nos lois. Le régime scolaire des protestants du Québec illustre très bien ce que nous entendons par bienveillance officielle et permanente. La liberté religieuse est respectée chez nous. Seuls des esprits superficiels peuvent crier au scandale à l'occasion de l'incident de Shawinigan.

SIGNES DES TEMPS

DES HOMMES FORTS

Formez des hommes forts qui soient à même de répandre autour d'eux le bien et de diriger les autres à la lumière de principes bien nets. Nos temps veulent que les esprits des élèves soient orientés vers un sens de justice plus effective, en les débarrassant de leur tendance innée à se considérer comme une caste privilégiée et à craindre et esquiver la vie de travail. Qu'ils se sentent et qu'ils soient des travailleurs aujourd'hui même dans l'accomplissement constant des devoirs scolaires, comme ils devront l'être demain dans les postes directeurs de la société. Il est bien vrai que, chez les peuples éprouvés par le fléau du chômage, les difficultés proviennent non pas tant du manque de bonne volonté que du manque de travail; cependant, il n'est

toujours pas moins indispensable que les maîtres inculquent l'esprit de travail à leurs disciples. Que ces derniers s'habituent donc au sévère travail de l'intelligence et qu'ils apprennent à supporter la dureté et la nécessité du travail afin de jouir des droits de la vie associée, au même titre que les travailleurs manuels... Donnez-leur aussi la conscience de leur propre responsabilité, et partant du précieux trésor de la liberté; formez également leur esprit à la saine critique, mais en même temps inspirez le sens de l'humilité chrétienne, de la juste sujétion aux lois et des devoirs de la solidarité.

(S. S. Pie XII à l'Union catholique italienne des maîtres de l'enseignement secondaire.)

DEUX PATRONS QUI ONT RÉFORMÉ LEUR ENTREPRISE...

Richard ARÈS, S. J.

« LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES, déclare la récente Lettre pastorale collective, devront tenir compte des exigences qui dérivent de la noblesse morale du travail et de la primauté de l'homme sur la matière. » En conséquence, « le vrai patron, quel que soit le nombre de ses employés, comprend ses obligations de chef d'une communauté de travail. Il estime ses employés non pas uniquement pour leur force physique ou leur compétence productive, mais encore pour leur collaboration à une œuvre commune et surtout pour leur dignité d'hommes et de chrétiens... Pour lui le profit, comme facteur de détermination des prix, est limité par les droits des ouvriers et les exigences du bien commun ».

Un précédent article a déjà fait connaître deux essais typiques de réforme de l'entreprise en ce sens, grâce surtout à un plan de participation aux bénéfices. Si la publicité faite par des revues du genre *Life*, *Fortune* et *Reader's Digest* autour des expériences Adamson et Lapointe a attiré sur ces dernières l'attention du grand public, il ne faudrait pas croire toutefois que ce sont là les deux seuls cas que l'on puisse citer.

Au contraire. Il est réconfortant de rencontrer, et cela au pays même du grand capitalisme industriel, d'autres patrons qui ont assez de sens social et d'esprit chrétien pour comprendre et mettre en pratique la doctrine exposée ci-dessus. Méritent une mention spéciale deux autres expériences dont pourraient s'inspirer ceux qui, au pays de Québec — et il y en a certes —, veulent faire quelque chose.

L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITY CASTINGS COMPANY (ORRVILLE, OHIO)

La *Quality Castings Company* exerce ses activités dans une petite ville de 5,000 habitants environ et exploite une fonderie donnant de l'emploi à 115 hommes. Elle a à sa tête un patron à la fois sympathique et dynamique, M. H. C. Nicholas, lequel a su se gagner l'entière confiance de ses employés, et cela en leur faisant lui-même pleinement confiance. Ce n'est pas par opportunisme, mais bien par conviction personnelle, qu'il a installé dans son entreprise, en 1945, un plan de participation aux bénéfices; pour lui il s'agit là d'une réforme exigée par la conception même qu'il s'est faite du rôle du patron, conception dont voici les idées essentielles, telles qu'exprimées par M. Nicholas lui-même (cf. *Profit Sharing Manual*, 1948, pp. 168-173, et *America*, 22 octobre 1949).

Les devoirs du patron. — Le premier devoir du chef d'entreprise, a-t-il maintes fois déclaré, c'est de reconnaître l'importance et la dignité de la personne humaine, et cela quel que soit le niveau d'emploi de cette dernière. En tant que chrétiens, nous savons que la personne humaine est ce qu'il y a de plus important aux yeux de Dieu, et que les choses de la nature matérielle ne valent que dans la mesure où elles servent l'homme. Il s'ensuit que l'homme est le facteur le plus important dans la vie économique, et que les relations humaines sont la clef de la prospérité et du succès. Le respect des lois de Dieu, voilà le seul moyen réaliste de bâtir une saine économie.

Un deuxième devoir du patron, c'est de payer un juste salaire. Mais, explique-t-il, c'est tout un problème aujourd'hui de savoir exactement en quoi consiste le juste salaire. Nous, employeurs et patrons, « nous ne pouvons satisfaire notre conscience en payant ce que nous considérons un salaire de subsistance, et nous ne pouvons pas être certains de la pleine coopération des ouvriers en payant ce que nous considérons un salaire raisonnable ». Comme, dans notre genre d'industrie, les profits dépendent surtout du rendement ouvrier, il est de notre intérêt de ne pas nous borner à payer un salaire raisonnable, mais d'y ajouter une part généreuse des gains de l'entreprise, car plus grand est le rendement, plus grands seront aussi les gains et de l'employeur et des employés. Voilà la meilleure méthode que je connaisse de satisfaire sa conscience en matière de juste salaire, et elle a le mérite d'inciter l'ouvrier à l'effort.

En troisième lieu, il est du devoir du patron de produire une marchandise de qualité à des prix honnêtes, c'est-à-dire à des prix qui ne soient pas uniquement déterminés par la loi de l'offre et de la demande. La chose peut paraître paradoxale, mais l'honnêteté patronale en matière de prix constitue un grand stimulant pour l'ouvrier. Chaque fois qu'un industriel cherchera à tirer du marché le maximum de ce qu'il peut en tirer, invariablement il manquera d'efficacité dans son administration. Ou il est dépourvu de tout sens pratique en affaires, ou il ne se soucie que de lui-même, ou les deux à la fois. Dans ces conditions, il lui est impossible de gagner l'entière confiance et la pleine collaboration de ses employés. La conséquence sera que ces derniers voudront, eux aussi, obtenir le plus possible avec le minimum d'effort. Cela démontre que nous devons accepter de reconnaître le fait que nos employés sont nos partenaires, et que plus nous pourrons les mettre

au courant du fonctionnement de l'entreprise, plus grande sera leur collaboration...

Les résultats du plan. — C'est pour donner suite à de telles idées que M. Nicholas établit dans son usine un plan de participation aux bénéfices. Le trait principal en est le partage trimestriel d'environ la moitié — exactement 45% — des profits de l'entreprise avec les ouvriers, et cela selon leur degré d'ancienneté, de capacité et de présence. Il va sans dire que cette part des profits s'ajoute au salaire, et ne le remplace pas; M. Nicholas d'ailleurs se fait gloire de payer les meilleurs salaires de la région pour ce genre de travail.

La première année, soit en 1946, le rendement de l'usine ayant augmenté de 40%, les ouvriers reçurent \$65,031.58 comme leur part de bénéfices, et, en 1947, cette part se montait à plus de \$100,000, ce qui élevait considérablement leur salaire annuel (augmentation de plus de 40%). Chose étonnante, les actionnaires pouvaient de leur côté toucher un dividende de 30%, et les consommateurs eux-mêmes n'étaient pas oubliés, puisqu'ils pouvaient se procurer les produits de la *Quality Castings Company* à un prix inférieur de 35 à 45% à la moyenne des prix dans le même genre d'industrie.

C'est d'ailleurs chez M. Nicholas une politique bien arrêtée que le consommateur doit, lui aussi, tirer avantage du bon rendement de l'entreprise, et cela sous forme de réduction du prix de vente: « Dans toute affaire, aime-t-il à déclarer, le consommateur est un facteur de première importance, et chaque fois que vous prétendez l'ignorer, vous pourriez tout aussi bien fermer vos portes. »

Si le rendement de l'usine a augmenté, permettant ainsi ces gains substantiels et ces bas prix, cela est dû à tout un ensemble de pratiques. Par suite de l'introduction du plan, par exemple, les absences ont considérablement diminué, et le gaspillage de matériel dû à la négligence a presque disparu; les outils et tout ce qui appartient à la compagnie reçoivent de meilleurs soins. Intéressés personnellement aux problèmes qui sont à l'origine des pertes et du gaspillage, les ouvriers se sont vite rendu compte que même de petites « fuites », quand elles se multiplient, peuvent réduire considérablement le rendement et les profits. Aussi voient-ils à ce que tout l'outillage soit en bon état et à ce que le travail marche rondement. Toute suggestion, d'ailleurs, tendant à améliorer la technique ou les conditions de la production, est acceptée avec empressement.

Afin de favoriser davantage la bonne marche de ses affaires, M. Nicholas a établi dans son usine la pratique des réunions par service (*departmental meetings*). Au cours de ces réunions, les ouvriers ont pleine liberté de faire valoir leurs objections ou de présenter leurs suggestions; en retour, on les renseigne sur l'importance de leur travail dans l'ensemble des opérations, sur les objectifs et le fonctionnement d'un plan de participation aux bénéfices, et on leur explique le but d'une production efficace: être utile à l'économie générale du pays et

élever le niveau de vie de chacun des travailleurs. Cette pratique permet aux ouvriers de se rendre compte des problèmes existants, en même temps que des efforts de la compagnie pour les résoudre, développant par le fait même leur sens d'une responsabilité individuelle ainsi que du travail d'équipe; ils voient nettement que l'entreprise est devenue leur propre affaire et que leur travail constitue un véritable placement.

Le principal avantage toutefois d'un tel système, ce n'est pas tant de faire de l'argent que de faire des hommes, c'est de contribuer à éduquer l'ouvrier en le rendant facteur actif et intelligent dans l'entreprise. Quand s'affiche la feuille journalière des profits et des pertes, chacun alors voit de ses yeux la richesse qu'il a contribué à créer par un meilleur rendement, et il sait qu'il aura part aux profits qui en résulteront. Ce n'est pas qu'il ait dépensé plus d'énergie à l'ouvrage, seulement cette énergie il en a fait un meilleur usage.

L'EXPÉRIENCE DE LA THOMAS C. PIKE DRILLING COMPANY (LOS ANGELES, CALIFORNIE)

A des milliers de milles de la petite ville de l'Ohio, se poursuit, sur la côte du Pacifique, en Californie, une expérience tout à fait semblable, celle de la *Thomas C. Pike Drilling Company* de Los Angeles. Ici encore, au point de départ de la réforme opérée dans cette entreprise, qui emploie 150 hommes et s'occupe du forage des puits de pétrole, se rencontre un patron aux idées larges et progressives, ayant compris le véritable sens de sa mission.

Inquiet, la guerre terminée, sur le sort de ses employés et même de son entreprise, M. Pike cherchait à faire quelque chose sans trop savoir exactement quoi, quand, en 1946, il entendit parler des magnifiques résultats qu'avaient donnés les expériences de participation aux bénéfices. Aussitôt il se mit à étudier ces expériences et, l'année suivante, il s'engageait à son tour dans la voie des réformes. Le succès non seulement dépassa les espérances de M. Pike, mais transforma ce dernier en un ardent propagandiste de la participation aux bénéfices. Dans de nombreuses conférences faites sur le sujet, il a exposé, en même temps que les résultats obtenus dans son entreprise, les principes sur lesquels il a fondé son expérience et qu'il désigne sous le nom de *philosophy of incentive management* (cf. *Profit Sharing Manual*, 1948, pp. 147-150, et *The Catholic Mind*, janvier 1950).

La philosophie d'un patron. — Voici les cinq principes que M. Pike a mis à la base de sa réforme et qu'il ne cesse maintenant de prêcher à ses collègues du patronat: 1° le problème des relations entre patrons et ouvriers dans l'industrie américaine est fondamentalement un problème de relations humaines; 2° de la solution pacifique et heureuse donnée à un tel problème dépend le sort non seulement des hommes libres et de la libre entreprise aux États-Unis, mais de la liberté elle-même dans le monde; 3° la grande tâche du pa-

tronat d'aujourd'hui, c'est tout d'abord de corriger ses erreurs du passé: celle de traiter le travail comme une marchandise ainsi que celle de ne se préoccuper que de guerre industrielle; c'est ensuite de travailler sans relâche à développer de bonnes relations humaines ainsi que le travail d'équipe; 4° « notre principale fonction est de forer un nombre de plus en plus considérable de puits à des prix de plus en plus bas; le profit ne vient qu'en second lieu, mais, étant plus considérable et résultant d'un meilleur rendement, il sera partagé entre les hommes qui ont le plus contribué à le produire »; 5° il importe en tout de respecter la dignité que tout homme tient de Dieu même et de fournir à chacun la possibilité de développer ses talents et ses virtualités.

S'adressant à ses collègues, M. Pike exposait un jour sa philosophie en ces termes: « Le travail n'est pas une marchandise. Le travail, c'est du monde, des individus, des personnes qui réagissent comme vous et moi à un stimulant et à un encouragement. L'individu humain est le facteur central dans la direction de l'entreprise moderne, et la dignité qu'il tient de Dieu doit être reconnue. Le profit devrait être un *résultat* plutôt qu'un premier *objectif*. L'industrie devrait faire de l'argent avec l'ouvrier au lieu d'en faire *sans* lui. »

La mise en pratique. — Comment M. Pike s'y prit-il pour mettre en pratique de telles idées dans son entreprise? Il se garda bien tout d'abord d'imposer de force à des ouvriers non préparés son plan de partage des profits. Au contraire, il lança une campagne d'éducation auprès de ses employés, campagne qu'il dirigea et mena lui-même. Soit en groupes, soit un à un, il leur exposa son plan de réforme ainsi que le fonctionnement du système de la participation aux bénéfices, système qui allait leur permettre de toucher, en plus de leur salaire régulier, des sommes dont le montant serait déterminé non pas seulement par l'effort individuel et la performance du groupe, mais bien par la prospérité de l'entreprise dans son ensemble.

Mais surtout il eut à convaincre ses hommes de sa sincérité, qu'il entendait agir, et pas simplement parler: « Les ouvriers, aime-t-il à répéter, doivent être convaincus de la bonne foi du patron, quand il leur propose son plan; et pour cela, il faut plus que des paroles, il faut des actes. »

En conséquence, il commença par former un groupe pour l'aider dans la gestion de l'entreprise (*a management-sharing group*), groupe qu'il nomma Comité consultatif (*Advisory Board*) et qui se compose de représentants des patrons, des contremaîtres et des ouvriers. Il ne s'agit pas là d'une formalité ou d'une simple concession aux ouvriers, mais bien d'un organe ayant poids et responsabilité.

Ce Comité est en effet autorisé à discuter et à décider de toute question concernant l'une des parties quelconques du champ d'activité de la compagnie, y compris la partie financière. Revenu de la compagnie,

profits et pertes, condition de l'entreprise, le Comité examine tout. Il n'y a pas de « secrets d'exécutif ». Jouissant de la confiance à la fois de la direction et des travailleurs, un tel Comité est devenu l'élément vital du travail d'équipe.

C'est lui, par exemple, qui a décidé qu'avant d'être admis à participer aux bénéfices, un employé devrait travailler au moins neuf mois de l'année courante fiscale; c'est lui qui a fait adopter en faveur des ouvriers certaines mesures de sécurité sociale, comme la Croix Bleue et une assurance mutuelle; c'est lui aussi qui s'occupe de distribuer les récompenses — variant de \$5 à \$200 — aux ouvriers pour toute suggestion tendant à améliorer la technique du travail.

Les délibérations du Conseil n'ont rien de secret ni de fermé, car le bulletin de la compagnie, distribué à tous les employés, publie un rapport complet de toute réunion, et en plus du délégué régulier, deux membres de chaque équipe assistent à l'assemblée mensuelle, de sorte que l'occasion est donnée à tous de prendre part à ces réunions.

Les résultats du plan. — Qu'a donné en pratique ce plan de participation aux bénéfices? Taxes payées, 25% des profits sont mis de côté pour être distribués comptant aux ouvriers, lesquels ont fixé eux-mêmes la base de répartition: c'est le salaire reçu qui détermine la part de profits de chacun.

C'est ainsi qu'en 1947 la compagnie Pike a distribué à ses employés \$40,000 comme leur part de bénéfices. Dans le même temps, le volume des ventes avait augmenté de plus de 50%, et l'entreprise connaissait l'année la plus prospère de toute son histoire. L'année suivante, les ventes avaient augmenté de 65%, accroissant encore substantiellement les profits. Non seulement le gaspillage et le coût de production s'en sont trouvés sensiblement réduits, en même temps que le rendement augmenté, mais jamais entre patrons et ouvriers la collaboration n'a été aussi grande, jamais un tel esprit d'équipe et d'entraide n'a régné entre tous les membres de l'entreprise. Grâce au plan, les ouvriers connaissent maintenant une autre satisfaction que celle de toucher simplement leur enveloppe de paye: ils se sentent des hommes, des associés, des responsables.

Mais les unions ouvrières ne sont-elles pas opposées à la participation aux bénéfices? A ceux qui lui font cette objection, M. Pike répond: « Entre le travail et le patronat, il existe une étroite communauté d'intérêt. Quand un plan de participation aux bénéfices suscite des objections, ou bien qu'il échoue, c'est probablement qu'il a été mal conçu ou mal adapté aux besoins de l'entreprise. De toute façon, en tout et partout, la bonne foi est essentielle. Certains présidents de compagnie ont, en ce qui concerne le travail, des conceptions qui remontent à cent ans en arrière (*Some company presidents are still in the dark ages as far as their concept of labor is concerned*).

Le président lui-même, ajoute-t-il, doit croire au plan, il doit en être convaincu s'il veut que ses hommes l'acceptent. Il doit lui-même faire partie de l'équipe. D'un autre côté, l'ouvrier aussi doit se montrer de bonne foi.

En résumé, conclut M. Pike, cette nouvelle forme de gestion s'avère saine à tous points de vue: au point de vue économique, car elle rapporte de meilleurs revenus à tout le monde, saine aussi au point de vue moral, car elle réfute la vieille croyance que le travail n'est qu'une marchandise, et elle traite avec des êtres hu-

ains d'abord, ayant des droits et une dignité propre, et non avec de simples forces de production.

Voilà comment deux patrons, M. Nicholas et M. Pike, ont, chacun de leur côté et à leur manière, réformé leur entreprise dans le sens de l'humain. Ce qu'ils ont réussi dans l'Ohio et en Californie, pourquoi ceux qui veulent faire quelque chose chez nous ne pourraient-ils pas les imiter? C'est en tout cas dans cette voie que la récente Lettre pastorale collective les invite instamment à entrer.

Culture française, richesse canadienne

Stéphane VALIQUETTE, S. J.

LE 18 MAI DERNIER s'ouvrait, dans la salle des promotions de l'Université de Montréal, le troisième congrès de l'Association canadienne des Éducateurs de langue française (A. C. E. L. F.). Plus de quatre cents délégués, représentant les organismes culturels les plus divers des dix provinces du Canada, s'unissaient pour affirmer que notre culture française et catholique est une richesse pour le pays. La splendeur de l'édifice tout autant que la qualité des personnes réunies confirmait avec fierté la vérité du thème choisi: culture française, richesse canadienne.

Comme l'exprimait dans la déclaration d'ouverture le distingué président de l'A. C. E. L. F., Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'Université Laval, l'unité d'une nation n'est pas incompatible avec sa diversité culturelle. C'est ainsi qu'au Canada s'épanouissent aujourd'hui deux cultures, la canadienne-française et la canadienne-anglaise, toutes deux contribuant largement à la grandeur et à l'expansion du pays.

La sérénité avec laquelle s'exprima cette conviction tout au long du congrès montre bien que le groupe canadien-français accède à l'âge adulte. Il n'y a pas si longtemps encore, nous étions au stage de la survivance. Sur tous les fronts à la fois la lutte contre notre croissance se poursuivait, tantôt ouverte, tantôt sournoise. Maintenu dans un état de constante alerte, notre volonté de survivre revêtait nécessairement une expression batailleuse et parfois grognarde.

Puis, graduellement, le fait français s'est imposé. Grâce au patient et tenace labeur des éducateurs de chez nous, ont surgi en terre d'Amérique des œuvres culturelles qui forcent non seulement le respect mais encore l'admiration de nos concitoyens anglais. Des témoignages significatifs nous furent opportunément présentés au banquet de clôture par M. Onésime Gagnon, trésorier provincial. Si bien que monte chez les Canadiens français un sentiment de force et de sécurité,

Le P. Stéphane Valiquette, directeur du Centre pédagogique des Jésuites canadiens, nous parle du récent congrès de l'Association canadienne des Éducateurs de langue française.

appuyé sur cette innombrable floraison d'œuvres et d'institutions dont l'A. C. E. L. F. cristallise les réalisations.

Sans doute, il y a des ombres au tableau. Les droits de la culture française ne sont pas encore suffisamment reconnus ou protégés en certaines provinces. Ailleurs, les institutions culturelles n'ont pas encore acquis cette vitalité qui nous rassure sur leurs chances de durer. Persécutions et craintes ont trouvé écho dans cette émouvante session du congrès où les représentants des dix provinces se sont levés à tour de rôle pour répondre à la question: où en est le français chez vous? Jamais, avant d'avoir entendu la voix des dix provinces, nous n'avions si intensément communiqué à l'idéal culturel qui, d'un océan à l'autre, nous lie tous à la providentielle mission de perpétuer en ce pays le fait français.

Mais ces ombres ne faisaient que mieux contraster la vue d'ensemble. Comme des maîtres qui arpentent leur domaine, les Canadiens français sentent de plus en plus qu'ils sont chez eux au Canada et qu'ils y sont pour y rester. Désormais, pour se définir, ils ont moins que jamais besoin de s'opposer à d'autres.

C'est dans cette atmosphère de sereine possession que les éducateurs de langue française tinrent leurs assises nationales. Toutes leurs délibérations furent marquées au coin de cette force pacifique et confiante qui caractérise les peuples adultes.

A l'époque de défense de la culture française en Amérique succède celle de son illustration. C'est la tâche qui nous incombe et les éducateurs — on le leur a rappelé à maintes reprises — en portent la grande responsabilité. « La culture, c'est tout autre chose que les « jardins d'Adonis », qui fleurissent en huit jours et se fanent aussi vite: c'est, comme l'art du vrai paysan, un travail sérieux qui exige les labours profonds, un choix des semences, un labeur continu et ardent. » (H.-I. Marrou.)

Pour assurer la profondeur des labours et le choix des semences, pour se stimuler à un labeur continu et

ardent, les éducateurs, divisés en comités, ont étudié comment leur enseignement pouvait contribuer à la culture française chez nous. Professeurs des enseignements primaire, secondaire, spécialisé, universitaire et postscolaire, se sont penchés ensemble sur leurs problèmes. Il en est sorti de fécondes suggestions que l'A. C. E. L. F. s'appliquera à réaliser. Mais surtout il en est résulté un effort de coordination entre tous les degrés de l'enseignement, effort qui, poursuivi méthodiquement, pourrait contribuer très efficacement à l'avancement de l'éducation dans tout notre pays. Nous croyons même que cette coordination, entreprise et conduite par les éducateurs dans les cadres et les pouvoirs des provinces respectives, suffirait à résoudre les problèmes de culture populaire généralisée que d'aucuns veulent étendre au gouvernement fédéral.

Les éducateurs du Québec constituaient évidemment le groupe le plus nombreux de ce congrès. Il faut s'en réjouir, car de ces réunions se dégagent pour eux deux importantes leçons. La première est le sort privilégié dont jouit la culture française dans notre province; tout y est favorable à son épanouissement et il ne tient qu'à nous qu'elle s'enrichisse davantage; n'allons pas enfouir le talent reçu. Au contraire, et c'est la deuxième leçon, il nous faut le faire fructifier au centuple. Car le Québec porte, dans une large mesure, la lourde responsabilité de la défense et de l'illustration de la culture

française dans les autres provinces du Canada. Seule la vitalité puissante de nos institutions et de nos œuvres culturelles nous permettra d'étendre notre rayonnement et d'épauler efficacement nos frères dispersés. C'est vers nous qu'ils se tournent avec espoir et leur attente est pleinement justifiée. Il serait présomptueux d'espérer que le gouvernement fédéral ou des organismes culturels mixtes, où nous n'avons qu'une influence minoritaire, se constituent les gardiens de la culture française au pays. D'ailleurs, l'expérience du passé n'a-t-elle pas démontré que leur bonne volonté se butait à des résistances légales ou sentimentales qu'ils se déclaraient impuissants à vaincre? Mieux vaut prendre nous-mêmes en main nos intérêts. C'est la tâche à laquelle s'est courageusement vouée l'A. C. E. L. F., et nous nous devons d'y souscrire.

S. Exc. Mgr Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, avait accepté de clore le congrès. Dans une allocution qui fit vibrer chacun des éducateurs réunis, il nous exhorta à maintenir notre culture française et catholique présente, *a mari usque ad mare*. Ce faisant, nous servirons le Canada et le monde entier, puisque la civilisation française fait désormais partie du patrimoine de l'humanité. Nous servirons aussi l'Église, qui, selon les desseins de la divine Providence, utilise les trésors de la sagesse et de la culture humaine pour apporter à l'homme les enrichissements de la grâce.

Pour être le peuple de l'avenir en Amérique

Albert RIOUX

« LE RAT DES VILLES et le rat des champs », une fable? Elle symbolise combien de réalités vécues. Voici une histoire garantie authentique.

Ils étaient trois frères dont deux vinrent tenter fortune en ville, tandis que l'aîné restait sur la ferme. Pendant la crise qui a précédé la dernière guerre, l'usine où travaillaient les deux citadins a fermé ses portes. L'un d'eux perdit même son « duplex » qu'il partageait avec un locataire devenu chômeur comme lui et sur lequel il avait payé plusieurs milliers de dollars. Un jour, le cultivateur vint les surprendre dans leur détresse au moment où les fournisseurs coupaient tout crédit aux sans-travail. Il les amena dans la vaste maison paternelle avec leurs femmes et leurs enfants. Les produits agricoles se donnaient presque, mais la table était chargée: du lait frais en abondance, des fruits et légumes du jardin, du bœuf, du porc, des cretons, des tourtières, des galettes arrosées de crème et de sirop d'érable. Les deux citadins travaillèrent un peu sur la ferme, dans les chantiers, sur les chemins. Mais dès que la guerre éclata ils déguerpirent pour la

Frappé de l'importance de la vie rurale et des bons rapports qu'elle doit entretenir avec la population ouvrière, M. Albert Rioux, directeur de l'Office de l'Électrification rurale, nous a offert cet article.

ville et s'engagèrent dans des usines de munitions avec leurs femmes et leurs enfants au-dessus de seize ans. Les rats de ville ne peuvent plus se passer de l'asphalte qui les sépare du sol nourricier. Ils ne comprennent pas que le rat des champs trouve toujours sur la terre le loyer, l'alimentation, le chauffage, le grand air et la liberté.

Le cultivateur et le citadin représentent deux formes de civilisation qui s'opposent, deux conceptions différentes de la vie. Aussi, M. le chanoine Lionel Groulx, dans son article publié dans RELATIONS de mars, constate que notre milieu a subi une transformation radicale: « notre civilisation de type rural s'est métamorphosée en civilisation de type urbain ».

Vers 1880, les trois quarts de notre population vivaient directement de la terre. Dans une puissante synthèse l'auteur démontre comment la famille, l'école et la paroisse constituaient « les lignes de force » de notre vie sociale, nationale et religieuse. Ces trois forteresses durement ébranlées en ville sont menacées même dans les milieux ruraux.

Est-il possible de renvoyer 50% des citadins sur des fermes pour rétablir l'équilibre de 1880? Il serait plus

facile de faire remonter le Saint-Laurent vers sa source. Psychologiquement, les citadins ne peuvent plus redevenir des ruraux; techniquement, grâce à la science et à la mécanisation, la même population rurale peut nourrir dix fois plus de consommateurs qu'en 1880. Richement dotée de ressources naturelles, la province de Québec peut-elle rester étrangère à la poussée d'industrialisation qui déferle sur tous les pays civilisés? Peut-on toujours compter une population en majorité agricole sur un territoire cultivable dans une proportion de 10% seulement?

La dernière Lettre pastorale des évêques constate que l'industrialisation s'est développée à un rythme accéléré depuis dix ans; de nouveaux centres industriels vont surgir jusqu'à l'extrême nord de la province; la marge entre population urbaine et population rurale s'élargit chaque année; les familles agricoles déracinées par les industries ne retourneront pas à la terre. « C'est donc un fait! » concluent les évêques.

Ils tiennent compte des faits en élaborant un magnifique plan de restauration chrétienne de la vie ouvrière; ils veulent maintenir dans notre pays une civilisation canadienne-française catholique dans laquelle les travailleurs industriels pourront jouer un rôle prépondérant.

Les évêques soulignent que leur Lettre pastorale de 1937 sur le problème rural reste toujours d'actualité. Nous croyons qu'il est plus nécessaire que jamais de la relire à la lumière des événements survenus depuis une décade. Dans ce document les évêques étudient surtout les valeurs spirituelles et morales incluses dans l'agriculture. Ces valeurs, qui ne se mesurent pas et ne s'alignent pas dans des colonnes de chiffres, assurent la grandeur et le rayonnement d'un peuple.

Même au point de vue purement matériel, l'agriculture est la base de la société. Toute civilisation qui laisse dangereusement rétrécir sa base terrienne est vouée à l'effondrement: l'histoire en offre de multiples exemples. Un peuple n'a pas besoin de la terre seulement pour se nourrir, se loger et se vêtir. L'agriculture produit des familles nombreuses qui sont une richesse incalculable; elle est le réservoir de jeunesse et de force d'un pays; elle ne coûte rien à la société, en « secours direct » ou en assistance, mais elle réussit à épargner des sommes surprenantes pour l'établissement des enfants; elle sert de matelas pour résorber les crises économiques; elle dispose d'un pouvoir d'achat considérable pour les produits du commerce et de l'industrie; par ses réserves humaines et économiques, elle agit comme contrepoids aux aventures de la ville et de l'industrie.

L'agriculture familiale, enracinée au sol, est à peine ébranlée par l'écroulement des superstructures économiques ou monétaires. Elle vaut mieux que les armes, même atomiques, pour assurer la sécurité d'un pays.

C'est à l'agriculture familiale que nous devons l'épopée canadienne-française. « Parmi les plus glorieuses étapes de l'aventure humaine, écrit M. Henri Prat (*l'Homme et le Sol*), aucune ne dépasse en mérite

celles qu'écrivirent en trois siècles les pionniers du Canada... On estime que six à huit mille colons français seulement ont fait souche en territoire canadien et sont les ancêtres des six millions de Canadiens français vivant actuellement au Canada et aux États-Unis. » Lutte de géants contre le climat, les Indiens, l'isolement, les maladies, les privations de toutes sortes et qui « se termina par le triomphe de l'emprise de l'homme sur le sol ».

Humainement parlant, la bataille des Plaines d'Abraham devait mettre fin à l'expansion canadienne-française. « Défaite des militaires. Défaite des diplomates qui, en 1763, au traité de Paris, abandonnèrent tout le territoire. Défaite des administrateurs, nobles et fonctionnaires qui, aussitôt, se rembarquèrent pour la France. Mais victoire des paysans qui, eux, demeurèrent enracinés dans le sol du Nouveau Monde. Cette poignée d'hommes courageux, en décidant de s'accrocher à la terre conquise, assurèrent en effet à leur descendance une victoire biologique qui allait effacer tous les revers. »

Résultat: « Après trois siècles et demi de colonisation, la plus vaste région du monde où l'on parle français n'est pas la France, n'est même pas un territoire de l'Union française: c'est la province de Québec, au Canada. » Et cette zone de parler français déborde sur les provinces voisines et franchit même la frontière des États-Unis.

M. Prat conclut: « Connaissez-vous dans l'histoire, en aucun temps et en aucun pays, une campagne militaire où un si petit nombre d'hommes: la valeur de trois régiments, ait réussi à conquérir et à conserver indéfiniment un aussi vaste domaine? Ce que jamais six mille soldats n'ont pu faire avec leurs armes, six mille paysans français l'ont fait dans le Nouveau Monde avec leurs charrues... C'est le miracle de volonté de ces laboureurs qui, en dépit de tous les obstacles, ont su « faire de la terre », selon la magnifique expression canadienne, et, par ce moyen, créer un grand peuple. »

Comme nos évêques, le savant français attribue ce « miracle » à l'agriculture familiale. Le « miracle » peut-il se continuer pour réaliser la prédiction de l'historien anglais Toynbee, commentée par le Père Arès dans *RELATIONS* d'avril: « J'ai idée que le peuple de l'avenir dans les Amériques pourrait bien être les Canadiens français. » A deux conditions, répond le Père Arès: qu'ils gardent le culte des valeurs morales et spirituelles, qu'ils soient les maîtres de leur destin. La leçon du passé est tellement claire qu'on peut affirmer sans hésiter: la race canadienne-française ne continuera sa marche triomphante que si elle reste fidèle à sa vocation agricole et colonisatrice. Elle doit occuper toutes les terres arables du Québec, déborder sur les autres provinces, faire donner le maximum de rendement à ses ressources humaines et arables.

Dans l'avenir comme par le passé et même si la province s'industrialise, c'est l'agriculture qui sera

notre foyer de régénération aux points de vue démographique, social, économique et religieux.

Les pessimistes répondent: une race peut-elle garder sa prédominance agricole quand 10% seulement de son territoire est cultivable: 60 millions de milles carrés sur 600 millions? Est-ce négligeable? Nos fermes occupent une surface de 20 millions de milles carrés: c'est deux fois la superficie arable du Danemark ou de la Suède; quatre fois celle des Pays-Bas, de la Belgique, de la Norvège ou de la Suisse. Ces pays tiennent pourtant une place honorable dans le monde agricole. Et la colonisation pourrait nous donner facilement 10 millions d'acres, un autre Danemark. Et qui empêche nos compatriotes de s'étendre en dehors du Québec? D'ailleurs, toute la terre canadienne est notre patrie. Pendant près d'un siècle ce fut plus facile de traverser la frontière américaine que de s'établir dans les autres provinces de notre pays. Que la *Société canadienne d'établissement rural* trouve les capitaux et les recrues pour réaliser son programme et nous serons un jour la majorité au Canada.

Nos ancêtres ont accompli le prodige de trouver sur la ferme tout ce qu'il fallait pour nourrir et habiller leurs familles nombreuses. Leur débrouillardise et leur isolement furent leur force avant la révolution industrielle. Pour être « fidèles à leur destin historique » nos habitants doivent aujourd'hui exceller dans l'agriculture d'échange pour concurrencer les cultivateurs des autres provinces et des autres pays. Ils ne s'imposeront que par leur science et la puissance de leurs associations professionnelles et coopératives.

L'agriculture au xx^e siècle fait appel à toutes les découvertes mécaniques, chimiques ou biologiques. Elle adapte ces connaissances au sol, au climat, aux conditions économiques de chaque pays.

On ne peut pas se tromper en répandant la culture générale et l'enseignement professionnel dans les campagnes: multiplier les Écoles moyennes d'agriculture, organiser des cours d'hiver dans toutes nos paroisses rurales, développer les cours à domicile, les équipes d'études, les bibliothèques rurales, utiliser le film et la radio.

L'éminent géographe Raoul Blanchard a déclaré que les agronomes sont de beaucoup les plus utiles fonctionnaires de la province: leur action serait plus efficace s'ils travaillaient avec un groupe de cultivateurs instruits dans chaque paroisse.

L'université doit être l'âme et le cerveau de l'enseignement agricole à tous ses degrés. Or, nos deux Écoles supérieures d'agriculture ne sont pas organisées pour faire de la recherche et conduire les plus brillants de leurs élèves jusqu'à la maîtrise et au doctorat. Mieux vaudrait en avoir une seule bien outillée pour étudier tous les problèmes que pose notre agriculture. Pourrait-on utiliser les deux pour des spécialités différentes? Les universités ne pourraient-elles pas organiser des cours spéciaux conduisant au doctorat? Si nous ne

trouvons pas une solution au problème urgent de notre enseignement supérieur, nous nous condamnons à la médiocrité.

L'agriculture familiale ne doit pas être routinière, arriérée, rétrograde; elle peut bénéficier de la plupart des progrès urbains: écoles, électricité, téléphone, cinéma, radio, machines aratoires perfectionnées, etc. Mais la ferme isolée est faible devant les puissances politiques, financières et industrielles. Les évêques nous recommandent la vraie formule: « exploitation familiale, mais avec protection et renforcement des initiatives privées par le moyen de l'association professionnelle ou du syndicat agricole, autorisé et garanti par l'État, et animé de sentiments de justice et de charité, grâce à son inspiration religieuse ».

Plus que les industriels, les commerçants, les professionnels et même les ouvriers, les cultivateurs doivent avoir recours à l'association pour étudier leurs problèmes, promouvoir et défendre leurs intérêts. Depuis vingt-cinq ans l'U. C. C. a rempli ce rôle avec succès. Elle a créé toute une série de services éducatifs et professionnels, un journal, des mutuelles d'assurances; elle a obtenu une foule de réformes et de législations favorables à l'agriculture; sur le plan fédéral elle s'est affiliée à la Fédération canadienne de l'Agriculture.

Réussite merveilleuse! L'U. C. C. mérite d'être citée comme modèle dans toutes les autres provinces, bien qu'elle groupe à peine le tiers des agriculteurs du Québec. Le syndicalisme ne groupant qu'une minorité de cultivateurs, l'agriculture n'a pas auprès des gouvernements la même force de persuasion que les trusts industriels et commerciaux. Ce printemps, l'industrie du vêtement n'eut qu'à protester vigoureusement contre la vente des chemises japonaises à un prix de dumping. Aussitôt Ottawa prit les mesures nécessaires pour sauver notre civilisation de la chemise japonaise.

Depuis deux ans, les associations agricoles demandent en vain au gouvernement fédéral d'imposer un droit d'entrée plus élevé aux huiles exotiques servant à la fabrication de la margarine. N'est-ce pas le même principe qui est en jeu? Dans les deux cas, il s'agit de freiner l'importation de marchandises fabriquées par une main-d'œuvre dépréciée au détriment de notre production domestique.

La coopération est l'arme par excellence des faibles, la plus belle application de la doctrine sociale de l'Église dans l'économique: « Tous pour chacun, chacun pour tous. » Les évêques la recommandent aux travailleurs du sol et de l'usine. Nos ouvriers, qui ont précédé les cultivateurs dans l'organisation professionnelle, ne font que débiter en coopération. M. François-Albert Angers remarque que notre loi provinciale des syndicats professionnels assigne sept objectifs principaux aux associations ouvrières. Les six premiers invitent les syndicats à créer des œuvres d'éducation, de prévoyance et de coopération. Le septième seulement concerne les salaires. Or, ajoute M. Angers, « nos organisations

ouvrières ont malheureusement sauté au septième article sans assez s'occuper des six premiers ».

On nous répond que les ouvriers n'ont pas les capitaux nécessaires pour fonder des coopératives. C'est un cercle vicieux qu'il faut résoudre par le bon bout: les ouvriers ne doivent pas attendre d'être riches pour organiser des coopératives, mais ils doivent avoir recours à la coopération pour sortir de la misère.

Les pionniers de Rochdale, qui ont trouvé la formule coopérative dans leur gros bon sens, ont pris quinze mois pour ramasser leur premier capital de \$140. La plupart de nos coopératives agricoles ont commencé aussi pauvrement. Elles ont fait, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 150 millions.

L'économique est le terrain d'entente idéal entre travailleurs du sol et de l'usine. Les coopératives de

consommation des ouvriers pourraient être les meilleures clientes des coopératives de producteurs agricoles. Elles supprimeraient les intermédiaires et assureraient une véritable collaboration entre les deux classes sociales qui ont le plus besoin de se comprendre et de s'entr'aider. En pratiquant la coopération sous toutes ses formes, cultivateurs et ouvriers contribueront efficacement à fortifier l'armature économique du Canada français.

Nos évêques savent que l'avenir de notre peuple dépend de la promotion agricole et ouvrière; ils donnent la primauté à l'agriculture, levain qui fait monter toute la pâte sociale.

En suivant les directives épiscopales sur le « problème agricole » et le « problème ouvrier », nous sommes fidèles à notre destin historique et nous nous préparons à être le peuple de l'avenir en Amérique.

La copropriété et la crise de l'habitat en France

Marcelle DUTHEIL

LA FRANCE est le pays le plus atteint par la crise de l'habitat en Europe, d'abord en raison des destructions causées par la dernière guerre — les trois quarts de nos départements sont sinistrés — mais aussi à cause du vieillissement des locaux existants. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'en raison du blocage des loyers depuis la première guerre mondiale, on a peu construit et presque pas réparé les immeubles. De sorte que nous nous trouvons dans la nécessité de bâtir et de bâtir encore pendant plusieurs années.

Comment réaliser ce programme de construction en raison du prix de revient d'une part et, d'autre part, de l'espace dans les grandes villes qui ne sont pas indéfiniment extensibles? L'investissement des capitaux dans les immeubles destinés à la location peut être seulement envisagé par des collectivités, les particuliers ne pouvant guère disposer des dizaines de millions nécessaires. La meilleure solution se trouve donc dans la généralisation de la propriété individuelle avec l'aide pécuniaire de l'État ou l'aide privée quand l'intéressé ne possède pas personnellement les fonds nécessaires. C'est ainsi que divers systèmes sont actuellement pratiqués en France.

En ce qui concerne les grands centres, on remédie au manque d'espace par le système de la copropriété, c'est-à-dire par la propriété en commun d'un immeuble divisé en plusieurs logements distincts.

Ceux-ci appartiennent alors à leurs occupants, qui, au lieu d'être locataires dans un immeuble collectif, sont propriétaires de leur appartement et copropriétaires des parties communes dudit immeuble.

Mlle Marcelle Dutheil, chroniqueur juridico-social à la Croix de Paris, expose un des moyens adoptés en France pour résoudre la crise de l'habitation.

Ce système a plusieurs avantages:

Quand il s'agit d'une construction à édifier, le prix de revient en est moins élevé que celui de plusieurs maisons individuelles, car la superficie de terrain nécessaire est beaucoup plus réduite, les fondations et la toiture sont celles d'un seul immeuble.

Quand il s'agit d'une construction déjà bâtie et vendue par son propriétaire, il est plus facile à celui-ci de trouver plusieurs acquéreurs disposant, personnellement ou au moyen d'un prêt, de 500,000 francs, qu'un seul pouvant offrir dix millions.

La copropriété est donc la solution de l'avenir, mais elle n'est pas nouvelle; elle existait dans notre pays dès avant la Révolution de 1789. Nous pouvons lire du reste dans les *Commentaires de la Coutume de Normandie* que « dans les villes les maisons sont partagées de telle manière que l'un a le bas et l'autre le haut ».

A Rennes, c'est après l'incendie de 1720 que s'est développée la propriété par appartement en raison de l'élargissement des rues qui diminuait les surfaces destinées à la construction.

A Grenoble la copropriété date de la même époque.

Néanmoins le système demeurerait restreint à telle ville, telle contrée, bien que notre code civil de 1804 règle les droits et obligations des copropriétaires d'appartements (art. 664):

« Lorsque les différents étages d'une maison appartiennent à divers propriétaires, si les titres de propriété ne règlent pas le mode de réparations et reconstructions, elles doivent être faites ainsi qu'il suit: Les gros murs et le toit sont à la charge de tous les propriétaires chacun en proportion de la valeur de l'étage qui lui appartient. Le propriétaire de chaque étage fait le plancher sur lequel il marche. Le propriétaire du premier étage fait

l'escalier qui y conduit; le propriétaire du second étage fait, à partir du premier, l'escalier qui conduit chez lui, et ainsi de suite. »

Ce simple article a suffi à régir la copropriété jusqu'à la loi du 28 juin 1938 qui l'a abrogé et qui règle le statut de la copropriété des immeubles divisés par appartements.

Ce texte précise notamment les droits et obligations des copropriétaires en ce qui concerne les parties communes de l'immeuble, les oblige à se grouper en un syndicat avec un syndic, agent officiel chargé de les représenter et d'exécuter leurs décisions. Enfin il exige un règlement destiné à assurer la bonne jouissance de l'immeuble.

Ainsi pratiquement chaque propriétaire d'appartement a tous les droits conférés par la propriété sur son propre logement: droit de jouissance, d'usage, de disposition. Il a, en outre, le droit d'user des parties communes: escalier, ascenseur, vestibule, etc. En contrepartie, il doit subvenir proportionnellement à l'importance de son propre local aux charges communes: entretien, éclairage, rémunération du concierge, etc. Il doit supporter une part des grosses réparations (murs, toitures, cheminées).

Les propriétaires syndiqués se réunissent chaque fois qu'il est nécessaire, sur la convocation du syndic qui les met au courant de la situation.

Le syndic n'est pas un simple gérant d'immeuble, mais un organisateur ayant des connaissances techniques.

Les décisions sont prises à la majorité, chaque copropriétaire disposant d'un nombre de voix proportionnel à l'importance du local occupé.

A Paris, on compte actuellement 20,000 immeubles en copropriété, 30,000 avec la banlieue, et les offres de ventes d'immeubles par appartement couvrent les murs.

A Grenoble, la cité de la copropriété, on est aussi bien propriétaire d'une chambre que d'un appartement de dix pièces. Il existe des maisons divisées entre dix, vingt, quarante copropriétaires.

A Caen, la ville martyre détruite en juin 1944, plusieurs quartiers se reconstruisent par immeubles en copropriété, en raison des exigences nouvelles de l'hygiène et de l'urbanisme. Dans de nombreuses autres villes de France, la copropriété est adoptée peu à peu, notamment à Marseille, Valence, Toulouse.

Certes, nous ne pensons pas que la propriété collective d'immeubles doive supplanter la propriété de maisons individuelles. Ce n'est pas souhaitable. Mais un certain équilibre entre ces deux modes différents, suivant l'importance des agglomérations, peut permettre l'accès à la propriété à un plus grand nombre de familles. Tel est le but à atteindre pour le bonheur et la stabilité des foyers.

RETOUR AUX VIEUX NOMS

Alexandre DUGRÉ, S. J.

LES CÉLÉBRATIONS NATIONALES font réclamer la belle apparence française de notre domaine, l'affichage et la réalité, pour les autres et pour nous. Souhaitons que la campagne de M. Paul Gouin nous ramène au bon sens, au bon goût recherché des visiteurs. Pour les rapports entre nous, parlons donc des noms canadiens, vraiment trop répétés, trop uniformes, qu'on pourrait varier à l'ancienne mode.

Il ne s'agit pas des noms de baptême, encore qu'on se réjouisse d'en voir disparaître d'affreux, sans rime ni bon sens, compliquées trouvailles ou vengeances de parrains qu'on dérangeait pendant les foins. Grâce à Dieu, prévalent aujourd'hui les bons vieux noms de bons vieux saints connus de tous. A peine si d'innocentes fillettes sont victimes des emballlements pour les étoiles de cinéma. Pour les vedettes françaises, passe encore; mais, de grâce, pas de Shirley, Marlene, Greta, Carol, ni surtout de Barbara, pour nous *Barbe*, patronne des pompiers. Gare aux épellations trop précieuses: Jane, Janyne, Rhenée, Magdelehayne... Cent pour cent fautes d'orthographe! Quant aux surcharges d'initiales, laissons-les outre-frontière. La France n'a jamais connu de René-J. Bazin, de Jules-F. Lemaitre, ni d'Adam-J.-V. Dollard.

Parlons des noms de famille, en partant une petite aventure. Ces demoiselles causaient mariage: ça peut arriver. L'une hésitait à accepter un brave et beau garçon, riche de fortune, d'éducation, de gentillesse, de famille charmante et d'une automobile à lui, une hypnotisante *convertible 1950*! Quel mystérieux empêchement donc?... Pas mystérieux du

tout, bien trop apparent: il se nommait Petit. Et la demoiselle, née Grand'maison, tremblait d'avoir à signer et à s'entendre présenter Madame Petit. Ce qu'un nom peut faire ou défaire, dirait Shakespeare.

Comme le bon Dieu est bien bon, il envoya une bachelière en bibliothéconomie pour tout sauver. Ni pédante ni jalouse, elle parla des variantes de noms chez les ancêtres venus de France, et elle fit sortir une grande joie d'un gros livre, le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay.

« Cherchons Petit... Oh! les beaux surnoms:... de Verneuil, de Boismorel, Delbec, Laprée, Guillot, Bruneau, Lalumière, De Villiers, Milhomme et Beauchemin. Tu n'as que l'embaras du choix, ou de la lignée. Va voir Drouin! S'ils ont fait souche, remonte à la tienne, ou descends-y!

— Quelle trouvaille! J'adorerais m'appeler Mme De Villiers, de Verneuil ou de Boismorel.

— Vas-y! Ce sera un retour aux ancêtres; ils ne donnaient leur vieux nom qu'au fils aîné. Regarde les frères Le Moyne: de Longueuil, d'Iberville, Sainte-Hélène, Maricourt, Bienville, Châteauguay, Sérigny, d'Assigny. Beaucoup de jolis noms sont tombés en route. Mon ancêtre à moi, Trépanier, s'appelait *de Trépagny* à Dieppe. Si j'étais un garçon, je reprendrais la particule... Les Fortier, Venne, Déry et Dazé se nommaient Forestier, Voyne, d'Héry, d'Hazé. Nombreux sont les cas pareils... »

S'il est touchant de rappeler que nous descendons d'à peu près mille familles, admettons que mille noms de famille pour cinq millions d'âmes peuvent créer de la confusion et

devenir gênants après certaines aventures de police. On annoncera dans les journaux que Joseph Gauthier coffré hier n'est que l'un des cent cinquante Joseph Gauthier classés propriétaires ou locataires au bottin de Montréal, sans compter ceux qui poussent avec le même nom. Trop est trop, c'est incommode.

A Caraquet, au Saguenay, dans la Beauce, on est forcé d'employer des surnoms, ou de nommer le père et même le grand-père: Louis Robichaud... — A qui? — A Georges, à François. Les Tremblay Nazaire, à Mars, à ci et à ça. Les Poulin: Péquion, Tadore à Trol, Jos à Gros, Bram à Cadet, Prisse à Phirin, Vidal à Tatane, France à Hubert, à François-Étienne... On compte trois cent mille Leblanc sans parler des White, et la vie continue d'en produire.

N'y aurait-il pas une solution pour bien des cas à revenir aux origines, à la bifurcation des noms? Comme si les ancêtres avaient deviné les multiplications dans nos vastes espaces, ils trouvaient de nouveaux noms pour les fils cadets, des noms tirés d'une localité de France ou d'un trait personnel, ou d'une caractéristique de leur habitation, tels les Rivard *Dufresne*, ou La Glanderie, Lesieur *Desaulniers*, Gélina *Bellemare*..

Jean-Baptiste Godefroy, venu de Lanquetot, nomme ses fils Godefroy, de Lanctôt, de Normanville, de Vieux-Pont, de Saint-Paul, de Tonnancour, de Roquetaillade. Les Boucher: de Boucherville, Gros-Bois, Grand-Pré, Montbrun, Niverville, Sabrevois, Laperrière, outre les variantes Bauché, Boché, Morency, Montmorency et Sansoucy, venues d'ailleurs. On connaît la dynastie des Hertel, des Juchereau, des Couillard, des Le Gardeur. Passons au menu peuple.

Bélaire fut aussi Delpêche, Delperche, Émèreau, Chulle et Plessis.

Bélisle: Rotureau, Chèvrefils, Lamarre, Leborgne, Lemerise, Goguet.

Chesney: Chesne, Lothainville, La Garenne, Le Jardin, Vandamois.

D'Amours: de la Morandière, des Chauffours, de Freneuse, de Clignancour, de Louvrières.

Desjardins: de Rupally, Comète, Capel, Combelle, Charbonnier, de Gonneville.

Dufresne: Bouin, Janvrin, Thunay, Varnas.

Fortin: Bellefontaine, Monbré, Hermel.

Gauthier: de Comporté, de la Chesnaye, Boisverdun, La Vérendrye, Landreville.

Dion: du Rouvray, de Richemont.

Lafleur: Bélique, Delasse, Drousson, Sincerny, Périer, Pleau, Prieur.

Laplante: de la Bourlière, Panier, Lerige.

Larose: de Guire, Guiré, Keré, Bizeux, Sauvin, Blanchon, Grouard, Dery.

Latour: Beaume, Gourné, Lecanteur, Simonet, Thuillier, Laforge, Balard.

Leblanc: Beaume, Lamiche, Grandmaison.

Leclerc: Le Boutelleau, Montfort, Cap-Breton.

Lecompte: Dupré, Cassin, de la Vimaudière, de la Rigoterie.

Lefebvre a vingt-six variantes: Angers, Le Boulanger, La Cerisaie, La Baie, Descôteaux, de Battanville, Belcourt, de Bellefeuille, etc.

Rivard: Maisonville, Préville, Montendre, Laglanderie, Lanouette, Loranger, Lacoursière, Vertefeuille.

Mignot: De Chatillon, de la Gerbaudière, de la Frenaie.

Morel: Parisien, de Ladurantaye, de la Chaussé, Laplume, de Boisbriant, du Houssay.

Morin: Manceau, Chênevert, Rochebelle, Valcour, Moret, Moyen, Beauséjour, Dulac.

Perrot: Vildaigre, Lagorce, d'Argentenay.

Potvin: Poitevin, Criquet, Aloignon, Lagneau, de Serre, de Sève, Aymard, Barbeau, Beaupoil, Cadieux, Florenson, Grelier, Greslon, Herpin, Pacrau.

Renaud: Arnault, de Coigne, Lavergne, Davesne, Desmeleises, Desmoulins.

Rocheleau: Rochereau, Montriseau, Laperche, Vivier.

Roy et Rouer: Le Roy, Duroy, Lapensée, de la Potherie, Portelance, de Maran, Chatellereau, La Cerène, Lasseigne, Saint-Louis, de Villeray, de la Cardonnière, de Vitré.

Tourangeau: Herpin, Lemelin, Gatien, La Coudray, Raymond, Honoré.

L'on eut Migeon de Lagauchetière ou de Bransac, Milot Laval, Jutras La Perrotière, Nolin Lafougère, Léveillé Marigny et Mornet, Marchand de Lignery, Cosineau de Mareuil, Pépin des Cardonnets, Perron Le Suire, Raymond Bellegarde, Richer Lafèche et Coulonge, Rochon Rocheron, Hogue Saint-Agne, Vézina Voisine, Monet Boismenu, Simard Lombrette, Palin d'Abonville, Pelletier de Laprade, Pagé de Quercy, Richard Des Sablons, Larue Montenon, Sauvageau et Morin Maisonneuve, Dumets La Feuillade, américanisés en Lafayette, Langlois Boisverdun, et dix ou quinze sources de Lafontaine.

Certains noms furent tout simplement victimes d'une mauvaise prononciation: Proulx, c'était Preaux, comme Boileau, Hurtubise Heurtebise, Lizotte Lissot, Ayotte Hayot, Forget Froget, Chartrand Chartrain. Jusqu'à l'orthographe qui s'en est mêlée. Quand Jacques de Luger, né à La Rochelle en 1632, s'établit en 1660 à l'île d'Orléans, s'imaginait-il que son petit-fils comprimerait son nom, pour obéir à la grammaire sans doute, qui fusionne *de le en du*, comme la baie de Lefebvre est aujourd'hui la Baie-du-Febvre, qui a donné des Lefebvre de la Baie, aujourd'hui des Labbé.

Aux registres de 1740, on trouve des épellations indiquant bien la prononciation d'alors: Martin s'écrivit *Mertin*, Laperle *Laparle*, Trottier *Troquet*, et Berthiaume ramasse tout en *Barquiaume*, ainsi qu'on disait encore en 1900.

Cet *e* prononcé *a* sera tenu responsable de l'anglicisation de nos Hervé en Harvey après 1760. Il descend beaucoup moins de Harvey des Écossais que des trois Hervé, bons Français venus de Blois et d'Angoulême, établis à l'île aux Coudres et ailleurs, et laissant de nombreux fils pour continuer les Hervé, non des Harvey.

Nous comptons en Amérique, beaucoup plus qu'en France, par Gauthier, Roy, Gagnon, Côté, Leblanc, Poulin, Marcotte et Lévesque. On s'y empêtre. Les Français prennent des noms de fermes: la Martinière, La Colombière, la Cressonnière, La Rouvière, noms sonores qui valent bien *Sunnyside*, *Meadowbrook*, *Lakeview*, et qui supplantent ensuite les noms de famille. On pourrait les imiter, revenir aux sources ou imaginer des syllabes élégantes.

N'y aurait-il pas danger que des ignorants ou des snobs jugent brillant, ou habile pour attraper des *jobs* chez les Anglais, de prendre un nom de l'innombrable famille des Smith, Jones et Johnson? Là c'est une autre affaire, et plusieurs n'attendent pas cela pour tourner Michaud en Mitchell, Bergeron en Bashaw, Boulard en Buller. On a donné les Pelkey, Sharkey, Labby, Roach, Blay, Sharland, Shangras, Puckett, Pilshaw, Montan, Trokay, Volway, Kloukay. Dollard, qui s'appela ici Desormeaux, tournerait-il en Dollar?

Les fêtes nationales nous font rêver de beaux secteurs français au Nouveau Monde. Les plus intelligents Américains nous réclament cette contribution à la variété, à la beauté, à la santé de l'Amérique. Ils goûtent infiniment plus la saveur des noms Vieille-France que les assimilations naises qui confondent tout le monde avec tout le monde. Quelques noms à panache sonnent bien en démocratie. L'art et la beauté d'un jardin ne viennent-ils pas des nuances de couleurs et de l'épanouissement de toutes les fleurs?

LE MÉMOIRE que la Chambre de Commerce du district de Montréal a présenté à la Commission Massey vient d'être mis en brochure. C'est un intéressant exposé doctrinal sur des problèmes constitutionnels.

Après avoir rappelé dans l'introduction les pouvoirs dévolus à la Commission, la Chambre explique le sens de son mémoire:

« Le champ d'enquête ainsi délimité met en jeu des problèmes d'ordre constitutionnel sur lesquels la Commission doit nécessairement désirer l'expression d'opinions motivées. Au surplus, la Commission a reçu de toutes les parties du pays des mémoires provenant d'institutions qui relèvent normalement de la juridiction des provinces et qui ont profité de la circonstance pour exposer leurs problèmes sans toujours ni même généralement établir les distinctions constitutionnelles dont la Commission aura besoin pour se prononcer.

« C'est pourquoi la Chambre de commerce du district de Montréal croit nécessaire de consacrer à ce sujet la plus grande partie du mémoire qu'elle soumet par la présente à la Commission. Et elle estime en cela rester entièrement dans son domaine. Le rôle des Chambres de Commerce ne se limite pas, en effet, à la défense des intérêts particuliers des hommes d'affaires, ni même à la seule discussion des problèmes économiques et financiers. En dépit de leur nom, qui est plus traditionnel que strictement adapté aux usages actuels, les Chambres de Commerce sont en réalité des corps qui s'intéressent très largement à tous les problèmes civiques. Aussi bien, leur composition n'est-elle pas uniquement limitée aux chefs d'entreprises comme tels. On y trouve — à côté des commerçants, des entrepreneurs-artisans et des industriels — des techniciens (ingénieurs, comptables, architectes, etc.) à leur compte ou au service des entreprises, des professionnels (médecins, avocats, notaires, professeurs, etc...), bref une large représentation de la classe moyenne sous ses multiples aspects. D'ailleurs, les chartes mêmes des Chambres de Commerce canadiennes prévoient que leur objet est bien plus d'ordre civique que de défense des intérêts d'une classe ».

● Règle établie par l'histoire

Le mémoire commence par un « exposé de principe constitutionnel et sociologique ». On y lit: « En fait et du point de vue qui nous occupe en ce moment, la constitution réserve expressément aux provinces l'autorité législative et administrative en tout ce qui touche, d'une façon générale, la vie et les affaires privées du citoyen, d'une façon particulière, l'éducation et l'enseignement. Ces dispositions de la loi constitutionnelle ne sont dues ni au hasard ni au caprice du législateur. Elles donnent confirmation juridique à une règle établie par l'histoire, savoir qu'en matière privée et éducationnelle, les gouvernements réalisent d'autant mieux leurs fins qu'ils sont en relations plus étroites avec la population, et donc mieux en état de comprendre et d'interpréter sa conception de la vie, ses sentiments et ses aspirations.

« Or, cette règle, précieuse et infiniment respectable en tout pays soucieux de la personnalité et des prérogatives du citoyen, est condition même de l'ordre et du progrès dans un pays comme le Canada — dont les caractéristiques géographiques et économiques diffèrent profondément d'une région à l'autre et dont la population est formée de deux éléments d'origine, de culture et de croyance différentes, chacun ayant un droit strict fondé en nature au respect intégral de son particularisme dans les cadres du bien commun. La remise aux provinces de l'autorité en matière privée et éducationnelle possède une signification et une portée d'autant plus étendues que l'une des quatre provinces pionnières de la Confédération, l'une des dix dont celle-ci est actuellement composée, la pro-

A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL DEVANT LA COMMISSION MASSEY

vince de Québec, était instituée et demeure, du fait même de la constitution, gardienne et interprète de la culture et de la civilisation de l'un de ces deux éléments ethniques. Si les neuf autres provinces peuvent, certaines circonstances étant changées, juger opportun, dans l'intérêt de leurs populations respectives, d'entrer en marchandage avec le gouvernement fédéral quant à telle ou telle de leurs prérogatives constitutionnelles, la province de Québec ne le saurait sans manquer à la mission spécifique dont elle est investie au sein même de la Confédération. C'est d'abord et avant tout à cause de ce que cette province représente que le régime constitutionnel du pays a pris en 1867 la forme fédérative plutôt que la forme unitaire et c'est pour la même raison que rien d'essentiel ne doit encore aujourd'hui être changé au régime constitutionnel, notamment en ce qui touche les prérogatives dont nous nous occupons en ce moment. »

Voici maintenant la fin de la première partie du mémoire. Ce développement a comme sous-titre: *Le fait canadien.*

● Raisons du partage des pouvoirs

« Ces quelques considérations sociologiques éclairent les raisons profondes du partage des pouvoirs entre les provinces et le gouvernement fédéral comme il a été effectué en 1867 et continue de subsister de nos jours. En attribuant aux provinces la juridiction en matière privée et éducationnelle, les auteurs de la constitution, mandataires des deux groupements ethniques dont est composée la population canadienne, ont voulu assurer à ces groupements la faculté d'organiser selon leurs conceptions propres la vie collective dans les provinces où ils forment la majorité. Cela implique beaucoup plus que la dispensation de l'enseignement. C'est tout l'ordre social qui est en cause, par conséquent la pensée dont il procède, en définitive, la culture elle-même aux deux sens où l'expression peut être entendue. En effet: a) la culture personnelle est le fruit de l'éducation et de l'enseignement; elle s'appuie sur la culture nationale et se développe selon son esprit; b) la culture nationale est un don du milieu ethnique repris, explicité et affiné par l'éducation.

« De l'une à l'autre il y a continuité, interaction. Qu'on l'entende dans un sens ou dans l'autre, la culture ressortit à la vie privée du citoyen, et le rôle de l'État à cet égard est, non d'en modifier l'esprit, mais d'en favoriser l'épanouissement.

« Depuis 1867, la situation canadienne n'a pas changé dans ses données essentielles.

« 1) Ni l'un ni l'autre des deux groupements ethniques n'a renoncé à son existence propre — au contraire, l'un et l'autre entendent toujours conserver intégralement la culture qu'ils ont respectivement reçue en héritage et en assurer la plus complète fructification dans les cadres de l'État canadien et c'est pour eux un droit fondé en nature et reconnu par la constitution.

« 2) Les Franco-Canadiens forment la majorité dans la province de Québec, les Anglo-Canadiens dans les neuf autres provinces. Ceux-ci peuvent, à la rigueur, nous l'avons

noté déjà, consentir à céder au gouvernement fédéral telle ou telle des prérogatives dévolues par la constitution aux provinces. Ils risquent en somme peu de chose, car, formant la majorité dans l'ensemble du pays, ils ont la certitude que toute intervention du gouvernement fédéral dans leur vie nationale s'inspirerait de leur conception à eux et irait par le fait même dans le sens de la consolidation et de l'épanouissement de leur culture. Il n'en est pas ainsi des Franco-Canadiens. Leur milieu ethnique, le centre de renouvellement de leur vie nationale, c'est la province de Québec — la seule où ils puissent organiser la vie collective et en régir les grandes fonctions selon leur esprit. L'affaiblissement de l'autonomie provinciale et l'élargissement corrélatif des prérogatives fédérales les réduiraient à l'état de minorité constitutionnelle, donc à l'état d'un groupement dont les libertés culturelles peuvent être garanties par la loi, mais qui est tenu de s'adapter à une politique et à un ordre conçus selon un esprit différent du sien. Cette sorte d'assujettissement est pour une nation aussi grave que la privation des libertés culturelles elles-mêmes. Car, nous l'avons vu il y a un instant, l'organe de conservation de la nation, c'est le milieu ethnique, et la condition première de l'efficacité de ce milieu, c'est l'homogénéité. En matière de culture, le gouvernement fédéral, légiférant pour l'ensemble du pays sous l'impulsion et selon l'esprit de la majorité anglo-canadienne, viendrait par la force des choses en contradiction avec les exigences de base de la culture franco-canadienne.

« En attribuant aux provinces juridiction en matière privée et éducationnelle et en assurant ainsi aux deux groupements ethniques la faculté d'organiser leur vie selon leur culture propre, les Pères de la Confédération ont fait preuve d'une vive intelligence des exigences de fond de la vie canadienne — exigences que les trois quarts de siècle écoulés depuis lors n'ont modifiées en rien et auxquelles, dans l'intérêt du pays, il convient plus que jamais de se soumettre. Aux provinces seules reviennent donc les responsabilités de l'État en matière d'éducation et de culture. A elles de doter la population des institutions d'enseignement, d'éducation et de culture qu'exigent leur propre prospérité et celle du pays tout entier d'une époque à l'autre. Quant au gouvernement fédéral, son rôle doit se limiter à respecter, dans l'élaboration de sa politique générale, l'esprit et les manifestations des deux cultures existant dans ses cadres.

● Canadiens français et nation canadienne

« Faut-il conclure de là que les Canadiens français sont opposés à la formation d'une nation canadienne? Non. Si on entend l'expression au sens politique — le moins exact, mais malheureusement encore le plus répandu — nous pouvons affirmer que les Canadiens français ont au cours de leur histoire multiplié les preuves de leur désir de voir s'édifier un Canada fort, uni, maître de ses destinées et jouant pleinement son rôle parmi les autres nations, dans l'intérêt de l'humanité tout entière. Si, au contraire, on songe plutôt à la nation

entité sociologique, nous pouvons dire que les Canadiens français ne s'opposent pas non plus à sa réalisation, si elle doit être le résultat d'un processus naturel, de l'action réciproque des deux cultures, au point où, les différences essentielles s'étant effacées au cours des années, la fusion se réaliserait tout naturellement, sans une propagande officielle de l'État central, qui, par le fait même qu'elle viserait à la réalisation d'une culture canadienne, ne pourrait pas s'abstenir de prendre parti sur tel ou tel sujet pour l'un ou l'autre des points de vue des groupes ethniques en présence. Le jour où la fusion se trouverait réalisée dans le fait, le problème ne serait plus le même, puisque l'État n'aurait qu'à s'adapter à une situation nouvelle pour répondre au sentiment commun de la population, sentiment commun résultant d'un accord sur les données fondamentales d'une civilisation et qu'il ne faut pas confondre avec une certaine unanimité à s'adresser au gouvernement fédéral en vue d'obtenir une assistance dont on n'a pas toujours envisagé toutes les implications.

« Quant aux données fondamentales en jeu, les Canadiens français s'opposent fermement à ce que l'action des cultures l'une sur l'autre soit dirigée par l'État fédéral — car une telle direction, l'expérience le leur a appris, irait contre l'une des cultures en présence: celle du groupe le moins nombreux, le moins influent, et cela pour répondre au sentiment de la majorité et soi-disant au nom du bien commun. Ils demandent qu'on laisse à chaque culture le soin d'évoluer selon son propre dynamisme interne et de s'adapter librement au milieu dans lequel elle évolue. Ils ont, dans la province de Québec, donné l'exemple de la façon dont l'État doit se comporter vis-à-vis d'une minorité culturelle. La sociologie et l'expérience historique conseillent aux Canadiens français de conserver toutes les libertés auxquelles ils ont droit et de s'opposer à toute extension nouvelle dans leur vie nationale d'une influence à laquelle ils n'ont malheureusement pu jusqu'ici accorder pleine confiance.

● Relations financières du fédéral et des provinces

« C'est à la lumière de ces données que votre Commission devra, de l'avis de la Chambre de commerce du district de Montréal, juger les mémoires qui lui ont été présentés et conclure sur les problèmes qui lui ont été soumis. D'une façon générale, il sera désirable qu'elle statue sur l'inopportunité pour l'État fédéral de répondre au vœu d'assistance financière exprimé directement ou implicitement par diverses institutions culturelles et éducationnelles, du fait qu'elles se sont adressées à une Commission d'origine fédérale. Si elle juge réels et valables les besoins financiers des institutions en cause et bien fondées leurs demandes d'assistance à l'État, votre Commission pourra cependant jouer un rôle extrêmement utile et propre à faciliter les progrès de l'union au Canada en signalant aux autorités fédérales les besoins financiers qui peuvent en découler pour les provinces habilitées à fournir l'assistance requise.

« La Chambre de commerce de Montréal estime donc particulièrement opportun de soumettre ici à l'attention de votre Commission le mémoire qu'elle a déjà présenté aux autorités fédérales et provinciales sur le problème des relations financières entre le pouvoir central et les provinces et sur la nécessité de les établir sur une base conforme à la protection de l'autonomie des provinces dans le véritable esprit de la Confédération. Elle attire particulièrement l'attention de votre Commission sur le fait que ce mémoire concernant les relations fédérales-provinciales en matière d'impôt, met en valeur qu'une politique générale de subsides à toutes les provinces, avec la centralisation concomitante des sources de l'impôt que cela suppose, est difficile à concilier avec l'autonomie des provinces. »

Au fil du mois

Mgr de Laval reçu en triomphe Le Séminaire de Québec, désireux de rendre un digne hommage à son fondateur, lui a élevé un tombeau qui est une splendeur. Attenante à la grande chapelle des élèves, la chambre mortuaire de marbre et d'or abrite maintenant les reliques du premier évêque de la Nouvelle-France et convie les fidèles à venir invoquer la puissance de son intercession. La lumière, l'éclat de l'or, de l'onix et du porphyre lui donnent un air de résurrection. C'est l'œuvre conjointe de la munificence du Séminaire et de l'inspiration de l'architecte.

La translation des restes prit un caractère strictement privé, vu que la cause du Vénérable est encore devant les cours de Rome. Elle se fit sous la présidence de S. Exc. Mgr Maurice Roy, en présence de Mgr l'auxiliaire, des dignitaires et du personnel du Séminaire. Cette translation accomplie dans le plus grand mystère, les portes du Séminaire furent ouvertes au public et en particulier aux anciens de l'institution. On les invitait à prendre part à des solennités destinées à rendre grâce à Dieu et à commémorer la mémoire du grand évêque.

Le programme des fêtes fut élaboré grâce en grande partie aux suggestions présentées par les élèves du Séminaire à leurs maîtres et aux autorités. Ceux-ci eurent grand soin d'en respecter les grandes lignes, et d'encourager ainsi cette manifestation juvénile de dévotion à Mgr de Laval. L'exposition préparée par eux est remarquable à différents points de vue: goût artistique, richesse des étalages et des souvenirs, organisation accueillante. Cette exposition a vite attiré le grand public, qui ne cessait d'admirer les souvenirs de Mgr de Laval inconnus de la plupart: sa croix pectorale, le calice dont il se servait, les vêtements sacerdotaux. Exposition tellement populaire qu'il est à souhaiter qu'elle reste ouverte tout le temps des vacances à la multitude des touristes et des élèves qui suivent les cours d'été à l'Université Laval.

Ces fêtes provoqueront un renouveau de dévotion envers celui que le cardinal Salotti, alors qu'il était promoteur de la foi, comparait aux grands évêques qu'honore l'Église. « Mgr de Laval est de la taille d'un saint Charles Borromée. »

Fierté et continuité rurales La semaine de la Fierté rurale est tombée juste avec les Rogations, la Saint-Isidore et la fête des Mères.

Les jeunes de trois cents paroisses ont prodigué les forums sur la manière de s'instruire, de s'établir et d'explicitier leur attachement à leur foi, à leur travail, à leur vie paroissiale. Le programme des veillées d'étude s'occupe toujours plus de l'avenir, dans l'établissement agricole. C'est juste: qui est fier de sa profession y reste fidèle et ne la déserte pas. Mais ce n'est pas toujours facile d'obtenir une terre, et c'est tellement plus vite fait de partir, de chercher une place de rien au pelletage, au servage et au chômage. On ne s'établit pas sur des grands mots. Plusieurs jeunes ont le désir, la fierté, mais pas les moyens d'acheter ni de se faire une terre. Notre colonisation boiteuse ne va pas au-devant; elle reste assise dans de jolis bureaux; elle parle de temps à autre pour excuser son inertie; elle prétend que les jeunes sont trop paresseux, trop gaspilleurs et trop gaspillés pour vouloir ces cantons, où les épinettes ont le bon sens de ne rien coûter et de payer des droits de coupe.

Il faut aux jeunes des lots, des chemins, puis une réponse favorable, pas trop en retard. Au banquet Rivard, à Montmagny, M. le ministre Bégin a lancé une invitation, qu'on peut croire sérieuse: « Je dis aux cultivateurs: Allez à la

terre; venez nous voir, et nous vous établirons. Nous ferons des pères de famille et de leurs fils des cultivateurs heureux de leur sort... » Jacistes et Ucéistes, allez-y! Demandez, formulez vos requêtes en règle, et ne lâchez pas.

La Société d'Établissement rural, qui veut précisément aider les jeunes, demande qu'on l'aide à démarrer. La quête nationale du 25 juin devra lui fournir ce nerf de la paix conquérante. Sa devise: *Sur nos terres sans hommes, établissons des hommes sans terre*, en frappant notre Fierté rurale, trouvera un écho sonnante dans ce qu'on dit « votre part: Au moins un dollar ». Cela rapportera du mille pour un, en terres et en paroisses nouvelles, en nombre et en qualité agricoles, en bâtisseurs de pays et d'histoire du Canada.

Voilà soixante-quinze ans On a fêté le centenaire des Sœurs de Sainte-Anne, ce prospère chef-d'œuvre d'Esther Sureau-Blondin et de Mgr Bourget. On a fêté le Bon-Pasteur de Québec, un pareil miracle. Voici une autre beauté pour dans vingt-cinq ans. Le 8 mai 1875, six Carmélites de Reims arrivaient à Montréal, fonder un Carmel. Invitées par le P. Braun, s. j., accueillies par Mgr Bourget, par les communautés et par l'élite de la ville, elles habitent d'abord une maison quelconque, à Hochelaga. De généreux donateurs leur offrent à la Côte-à-Baron (la rue Sherbrooke) un champ situé aujourd'hui dans le Jardin botanique. C'est trop loin, « à deux lieues de la ville ». Elles bâtissent près du fleuve un monastère que l'agrandissement du port fera disparaître. En 1896, s'élève le Carmel actuel au quartier Saint-Louis.

La chronique sociale trouve piquantes les recommandations de Mgr Bourget, en 1875, et la réponse des cloîtrées: « Le luxe et l'amour du bien-être causent ici des ravages qui m'effraient. Vous combattez ces deux vices par votre vie austère et pénitente; vous avez une grande tâche à remplir au Canada. Vous serez les auxiliaires du clergé, les paratonnerres du diocèse, le soutien des institutions... »

De son côté, la R. M. Prieure admire la piété des bienfaiteurs, les honorables Desjardins, Trudel, Coursol et autres: « A les entendre, ce sont eux qui sont nos obligés. Quel esprit de foi règne dans ce cher Canada! L'impiété ne l'a pas ravagé; il est ce qu'était sa mère-patrie à l'âge d'or de sa foi. Les six Carmélites d'Espagne qui vinrent fonder le Carmel en France, au XVII^e siècle, furent bien accueillies par l'aristocratie parisienne; mais nulle part nous n'avons lu qu'elles aient rencontré des sympathies aussi touchantes que celles qu'on nous prodigue ici... Une seule chose nous effraie, c'est le luxe, le confortable, l'amour du bien-être, encore plus développés qu'on ne le disait. Le bien-être amollit le caractère... » — Que dirait la bonne révérende Mère en 1950?... Les Sœurs enseignantes n'auront jamais fini d'enseigner, ni les contemplatives d'expier, d'enseigner aussi par leur existence même.

Beurre et pommes de reste La bonne terre recommence à produire, et l'on n'a pas tout consommé les produits de l'an dernier. Il reste des millions de livres de beurre invendu, et les troupeaux améliorés prodiguent un lait tout neuf. Blé, fruits, œufs, patates jaillissent en surabondance. On en laisse perdre, on en détruit, on en rationne la création, — l'Ontario a coupé des centaines de bons pommiers, — alors que des pauvres ne mangent pas à leur faim et goûtent rarement ces richesses: beurre, œufs, lait et pommes. Le gouvernement d'Ottawa, comme celui des États-Unis, achète des montagnes de tout cela pour ne pas décourager les cultivateurs. C'est bien; ce serait mieux encore de distribuer ces vivres aux sous-alimentés qui n'ont pas les moyens d'en acheter. Comment faire une distribution sans abus? Par les Saint-Vincent-de-Paul et les

autres agences de charité, aux orphelinats, aux colonies de vacances et aux pauvres des ruelles, qui vivent tant bien que mal des collectes, et qui mangent sans goût des bouillis à répétition. Que de taudis où l'on se prive de beurre, de fromage, d'œufs, de lait et de pommes!

Pourquoi les campagnes des Œuvres de Charité n'obtiendraient-elles pas du gouvernement des cent mille livres de ces provisions, qui épargneraient autant d'aumônes à recueillir? Ce serait la *charité du pays*, le respect de la création, la joie sur mille tables, les santés mieux armées contre les maladies qui taxent les cliniques des gouvernements. N'est-ce pas une injure au Créateur des enfants et des vivres que ce divorce entre la production et la consommation?

L'Irlande est inquiète A peine née à l'indépendance, l'Irlande se meurt. Un siècle encore, et des fils d'autre race habiteront l'Ile verte. Rêve de fanatique de l'Ulster? Au contraire, froid calcul de démographes.

La statistique essentielle, la voici. En 1840, la population de l'Irlande était de 6,548,000: même plus, si l'on doit se fier à l'*Encyclopédie Britannique*. Depuis, elle n'a cessé de décliner. En 1946, elle est de 2,953,451.

La population des villes, Dublin, Kingston, Cork, Waterford, Limerick, n'a pas fléchi. Ce sont les campagnes qui se sont vidées. Les terres d'Irlande pourraient nourrir, assurément-on, trois fois plus d'enfants. L'étendue des champs cultivés est relativement quatre fois moindre qu'au Danemark. De tous les pays agricoles d'Europe, l'Irlande est celui où la population rurale est la moins dense.

L'émigration explique en partie cette baisse dans la population, les Irlandais étant venus par « hordes » aux États-Unis, pour emprunter un mot aux Américains pur-sang de 1850. De 1847 à 1857, un million cinq cent mille Irlandais quittèrent leur pays, presque tous des jeunes. « For of late I've took a notion. For to cross the briny ocean... » Ainsi va la vieille chanson irlandaise qu'on chante encore, puisque l'émigration se continue toujours. De 1936 à 1946, l'Irlande a vu partir 250,000 de ses fils.

On aurait tort de croire cependant que l'émigration est encore aujourd'hui la cause principale de ce dépeuplement. La cause principale est la peur de vivre. Les Irlandais ont peur de courir la grande aventure de contracter mariage et d'élever une famille. Nulle part ailleurs au monde on ne se marie si peu. L'Irlande, dont la couleur nationale est le vert jeune de l'espérance, devient l'habitat de vieux garçons et de vieilles filles. 65% de la population ne sont pas mariés. Nulle part ailleurs, non plus, on ne se marie si tard. Dans 7 mariages sur 10, ce n'est qu'après mûre réflexion. Voyez! le fiancé est un homme entre 35 et 40 ans, la fiancée, une femme entre 30 et 35 ans, passée la fleur de la jeunesse. Si étrange que la chose puisse nous paraître, ici la campagne est encore plus atteinte que la ville. Des mariages si tardifs ne sauraient être, règle générale, très féconds... L'âge de la plus grande fécondité se situe entre 25 et 29 ans. Or, à cette période, 82% des hommes et 64% des femmes d'Irlande ne sont pas encore mariés. La famille irlandaise ne dépasse pas en moyenne trois enfants.

A ce taux de natalité, même si la prospérité devait tarir toute émigration, même si les progrès de la médecine devaient conduire à l'âge mûr tous les enfants du pays, la population de l'Irlande continuerait à décliner.

C'est là un fait autrement plus tragique que la conquête anglaise ou que la grande famine de 1848. La persécution redresse les cœurs, la bonté de la nature revêt les champs, mais perdre le sens de la famille, c'est perdre le sens même de la vie.

Le monde entier connaît les campagnes de tempérance prêchées vers le milieu du siècle dernier par le légendaire Father Mathew; les Irlandais prenaient le *pledge*, et les distilleries fermaient... Ce qu'il faudrait à l'Irlande d'aujourd'hui, c'est un apôtre de la famille. Nation catholique à qui le Nouveau Monde doit beaucoup, il faut que l'Irlande repeuple ses berceaux.

La Maison
William Lyon Mackenzie A la nouvelle qu'on allait démolir plusieurs maisons de la rue Bond, un citoyen de Toronto, M. T. Wilbur Best, s'émut. Le 80 de la rue Bond avait été, pendant les deux dernières années de sa vie, la demeure de William Lyon Mackenzie, le leader de la rébellion de 1837 au Haut-Canada, et, après 1861, celle de Mrs. John King, mère de William Lyon Mackenzie King, notre ancien premier ministre. M. Best réunit un groupe de citoyens qui achète la propriété, l'orne avec goût, y dépose des trésors et des reliques du passé, bref, en fait un musée civique.

Toronto, 1837. Les conservateurs détiennent fermement le pouvoir. Tout libéral est un taré, un rogue, une canaille. Un *Family Compact* règne sur le gouvernement, sur les cours de justice et sur d'immenses domaines taillés à même les terres de la Couronne.

Dans le *Colonial Advocate*, un jeune rédacteur en chef, rempli d'indignation, brandit une plume violente. Il tient aussi des assemblées politiques, attaque « le nid de sales oiseaux », les « usuriers », prône l'indépendance du pouvoir judiciaire et le gouvernement responsable. On jette ses presses à l'eau; on disperse ses assemblées. Cinq fois il est élu à la Chambre; cinq fois il en est expulsé. Quand le gouverneur, sir François Bond Head, prend fait et cause arbitrairement pour le mouvement tory, c'est la rébellion. William Lyon Mackenzie s'enfuit en exil.

Il convenait que le petit-fils, M. Mackenzie King, ouvrit la Maison Mackenzie au public. Comme il était souffrant, M. Leslie Frost, premier ministre de l'Ontario, accomplit, le 9 mai, le rite historique, avec une clef d'or. O mânes de sir Francis Bond Head! Un musée national à William Lyon Mackenzie, 80, rue Bond! Pour comble d'ironie, M. Leslie Frost est conservateur, chef provincial donc de ce même parti qui, dans la même province, il y a cent ans, mettait à prix la tête de William Lyon Mackenzie, emprisonnait, déportait, mettait à mort ses partisans. L'histoire fait de ces pirouettes...

Si un parti prônait aujourd'hui l'autonomie complète et réelle du Canada, son chef serait honni, couvert d'injures, qui sait, jeté dans les fers... Mais dans cent ans il aurait un boulevard dans chaque ville, une statue dans chaque parc; gratte-ciel, importantes marques de commerce, clubs de gouret, tavernes, cafés célèbreraient son nom; sa maison serait convertie en musée national, et Ottawa, la capitale du pays, s'appellerait... Eh oui, la chose s'est déjà vue ailleurs!

Aventuriers de la grâce Les retraites fermées de trois jours et même d'une journée sont connues. Les retraites de sept jours en complet silence, avant et après les repas, matin, midi et soir, sont plus rares.

Or à la villa Manrèse, chemin Sainte-Foy, à Québec, des Pères avaient rêvé pour les laïcs d'une retraite fermée de cette sorte. « Chimère! » pensèrent quelques-uns. Y aurait-il dix hommes en pleine activité, hommes de profession libérale, hommes d'affaires, ouvriers, prêts à sacrifier une semaine de travail pour s'envelopper dans le silence? L'aventure était trop belle; on voulut la tenter.

Le mercredi soir 17 mai, 46 hommes se présentèrent: 7 hommes de profession libérale, 9 marchands et hommes d'affaires, 25 de différents métiers. Ils firent les *Exercices*

spirituels de saint Ignace, et chaque matin de la semaine, à 11 heures, un Père les initiait à un livre du Nouveau Testament. Ainsi sortirent-ils de ces jours de grâce pleins de la parole même de Jésus-Christ et du désir de Le servir.

Les Pères Jésuites de Manrèse n'ont fait en somme que renouer une tradition de la vieille France. Dès 1665, en Bretagne, les célèbres Pères Maunoir et Huby groupaient en retraite de huit jours jusqu'à 700 hommes...

On doit recommencer en octobre prochain, avec les hommes, à la Villa Saint-Jean, à Saint-Jean sur le Richelieu. Dames et demoiselles, de leur côté, en organisent quatre: deux chez les Religieuses de Marie-Réparatrice à Montréal et aux Trois-Rivières, deux chez les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception à Montréal et à Québec.

Il n'y a pas seulement les découvreurs de pays, les audacieux de la finance, les chefs d'école artistique. Il y a également les aventuriers de la grâce.

L'enquête sur la moralité

L'enquête sur le jeu et le vice vient d'être demandée officiellement par la *Ligue de moralité* qui représente un groupe de citoyens et d'associations de Montréal. La requête, qui porte la signature de cinquante citoyens, contient une foule d'accusations précises et s'appuie sur un dossier imposant. La parole est maintenant aux hommes de loi.

Plusieurs vous prédiront que l'enquête ne donnera rien. Ils oublient qu'il s'agit, non d'une enquête royale, limitée dans son objectif, mais d'une enquête conduite par un juge possédant des pouvoirs discrétionnaires pour faire éclater la vérité.

La vigilance de l'opinion publique reste le principal espoir de réforme. Même si l'enquête ne devait servir qu'à la réveiller et à l'éclairer, ce serait déjà un résultat encourageant. Les magnats du vice craignent la lumière.

LE CATHOLICISME CANADIEN-FRANÇAIS

SUR UNE APPRÉCIATION DE CHRISTOPHER DAWSON

Richard ARÈS, S. J.

« *It stands for something which the modern world and most of all the modern American world greatly needs...* »

DÉCIDÉMENT l'Angleterre découvre... le Canada français! Hier c'était Arnold Toynbee et son étonnante prédiction sur l'avenir des Canadiens français (cf. RELATIONS d'avril); aujourd'hui c'est un autre historien, de non moindre calibre, M. Christopher Dawson, qui vient rendre hommage et témoignage à la vitalité religieuse et à la valeur catholique de notre petit groupe.

Auteur de nombreux ouvrages, consacrés pour la plupart au rôle historique joué par la religion, et tout particulièrement par le christianisme à l'égard des cultures et des civilisations (voir, entre autres, *Christianity and the New Age, Religion and the Modern State, Religion and the Rise of Western Culture*), M. Dawson tentait, en avril dernier, dans un article intitulé *Roman Catholics in the Modern World*, de localiser les principaux centres de forces catholiques dans le monde actuel et même d'en évaluer la qualité, le dynamisme, ainsi que le rayonnement extérieur.

Chose étonnante, et qui marque bien l'intérêt croissant que le monde anglo-saxon attache au catholicisme, un tel article a paru, non pas dans quelque revue pieuse ou dans quelque bulletin de confrérie, mais dans l'organe hautement spécialisé de la Société royale de Géographie de Londres, *The Geographical Magazine*, dont le directeur porte le nom significatif de Michael Huxley (numéro du printemps, avril 1950).

Le catholicisme, constate tout d'abord M. Dawson, est certainement la religion la plus fortement organisée et la plus universellement répandue. Aucun autre groupe religieux d'aujourd'hui, en tout cas, ne possède

cette unité dont jouit l'Église catholique, c'est-à-dire ne forme, aussi bien qu'elle, une véritable communauté (*a true polity*) ayant une seule et même organisation dirigée par une autorité centrale efficace. Voilà ce que voulait dire l'historien Macaulay, quand il écrivait, il y a déjà plus d'un siècle, qu'aucun ouvrage de politique humaine ne méritait une étude aussi attentive que l'Église catholique romaine (*There is not and there never has been on this earth a work of human policy so well deserving of examination as the Roman Catholic Church*).

Le caractère international du catholicisme, ajoutait le même Macaulay, lui confère un pouvoir d'expansion et de récupération qu'aucune autre institution n'a possédé à un tel degré. Ainsi, par exemple, quand au VII^e siècle Rome dut abandonner l'Afrique à l'Islam, elle tourna ses regards vers le Nord et ses missionnaires lui conquièrent l'Europe septentrionale, et quand plus tard la Réforme lui arracha cette dernière, les gains faits en Amérique vinrent compenser amplement les pertes européennes.

Après ces considérations préliminaires, C. Dawson commence sa revue des forces catholiques à travers les cinq continents. L'étonnant, dans cet inventaire mondial, c'est la place de choix qu'y tient le Canada français. L'espace matériel consacré à ce dernier, dans cet article de six pages, non seulement l'emporte sur l'espace similaire alloué respectivement à l'Australie, à l'Afrique et à toute l'Asie, mais se compare avantageusement, de ce point de vue, aux paragraphes concernant l'Amérique latine et même l'Europe occidentale; il n'y a de fait que le bloc catholique étatsunien que l'auteur étudie avec plus de prédilection et d'étendue, le présentant comme le centre dynamique du catholicisme au Nouveau Monde, centre doué, à ses yeux, d'un

rayonnement bien supérieur au catholicisme des nations sud-américaines.

Mais, ajoute-t-il immédiatement, le catholicisme en Amérique ne se limite pas à ces deux formes extrêmes, si importantes qu'elles soient. Il y a aussi le catholicisme canadien qui est, d'une façon prédominante, français quant à la langue et à l'histoire, et qui possède une tradition vigoureuse et distinctive tout à fait propre (*There is also the Catholicism of Canada which is predominantly French in language and history...*) Il ressemble au catholicisme espagnol par son ancienneté et par la manière dont il unit le peuple, la culture et l'Église dans une unité organique.

Mais, tandis qu'en Amérique espagnole ou même portugaise un tel fait s'avéra une source de faiblesse au cours du XIX^e siècle, au Canada le catholicisme est demeuré une vivante réalité. Nulle part au monde il n'est possible de trouver un exemple plus remarquable de la manière dont la religion peut quelquefois devenir une condition de survivance nationale en même temps qu'un lien d'unité sociale (*Nowhere in the world can we find a more remarkable example of the way in which religion may sometimes become a condition of national survival and a bond of social unity*).

En dépit de la conquête britannique au XVIII^e siècle, continue M. Dawson, en dépit du fait que le Canada moderne est un État où prédomine la langue anglaise, les Canadiens français forment encore une nation au patriotisme local intense, et s'ils ont survécu comme groupe, ils le doivent non pas tant au pouvoir politique qu'ils détiennent dans la province de Québec, qu'à ces cellules de base que sont la paroisse et l'école (*The French Canadians are still a nation with an intense patriotism, and their social survival has depended and still depends not so much on their political control of the province of Quebec as on the primary cells of the parish and the school*).

A l'encontre des catholiques des États-Unis, les Canadiens français ont toujours été un peuple paysan, et leur force vient de leur emprise sur le sol ainsi que de leur vigoureuse vie familiale (*Their strength is due*

to their hold on the soil and their strong family life). C'est leur taux de naissance élevé qui leur a permis de se maintenir en dépit du flot migrateur venu de l'Europe et des États-Unis, flot qui s'est déversé sur les provinces de l'Ouest vers la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e. C'est grâce à lui aussi s'ils sont maintenant plus de 3,500,000, de quelque 55,000 qu'ils étaient lors de la conquête britannique.

Comme André Siegfried l'a déjà fait observer, cette ancienne communauté, refermée sur elle-même, offre un type social dont la manière de vivre s'apparente beaucoup plus à celle des Anglais, ou même à celle des Argentins, qu'à celle des Américains. Mais dans ses limites mêmes, elle représente et garde quelque chose dont le monde moderne, et tout spécialement le monde moderne américain, a grandement besoin, et il se peut qu'elle ait encore une importante contribution à fournir à la civilisation de l'Amérique du Nord (*But within its limits it stands for something which the modern world and most of all the modern American world greatly needs, and it is possible that it still has an important contribution to make to the civilization of North America*).

... Ainsi l'appréciation de Christopher Dawson rencontre la prédiction d'Arnold Toynbee. Sans aller jusqu'à laisser entendre, comme ce dernier, que les Canadiens français pourraient bien être le peuple de l'avenir dans les Amériques, l'historien anglais n'en affirme pas moins que notre groupe tient dans l'Église catholique une place de premier ordre, qu'il représente une valeur dont le monde moderne a un pressant besoin et qu'il pourrait fort bien à l'avenir jouer un rôle important dans la civilisation nord-américaine.

Et cela, qu'on le remarque bien, à cause de son catholicisme. En ces dernières années, la stature politique du Canada a singulièrement grandi dans les milieux internationaux, mais à quel prix! Grâce à la vitalité et au rayonnement de son catholicisme, voici qu'à son tour le Canada français se hausse, lui aussi, sur le plan universel, et désormais, à la suite même de M. Christopher Dawson, il ne sera pas téméraire de parler du Canada français, puissance internationale.

NOUVEAUTÉS

Pourquoi aimer le Moyen Age, par le R. P. Benoît LACROIX, O. P. — Œuvre des Tracts, n° 367, 15 sous.

La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, par Rodolphe LAPLANTE. — Œuvre des Tracts, n° 368, 15 sous.

S. Exc. Mgr Léger, archevêque de Montréal, I. S. P. — Biographie, hommages, cérémonie du sacre, etc. — Brochure abondamment illustrée, dont une belle photographie de Son Excellence. — Œuvre des Tracts, n° 369, 15 sous.

INSTITUT SOCIAL POPULAIRE
8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal

Conservez

Relations

CARTABLES, similicuir rouge, titres or : \$1.50, port payé.

RELIURES, similicuir rouge, titres or : \$2.00, port payé; \$5.25, si les numéros ne sont pas fournis par l'abonné.

LA VIEILLE MAISON DE SILLERY

Émile GERVAIS, S. J.

LA SAISON du tourisme bat déjà son plein. Une campagne lancée récemment avec plus de vigueur aura redonné, nous l'espérons, à notre province un visage net, à la française, pour offrir aux visiteurs ce qu'ils viennent y chercher, des maisons accueillantes et françaises, des menus canadiens, des visages et un verbe français.

Dans le même but de glorifier notre âme française, ne faudrait-il pas aussi faire admirer aux étrangers qui sont friands de souvenirs de toutes sortes, nos vieilles choses, vénérables reliques qui trop souvent restent oubliées dans la poussière des greniers, au fond des cloîtres hermétiquement fermés aux visiteurs, ou tout simplement livrées aux ravages du temps par l'apathie et l'incurie! Chacun porte sa part de responsabilité, dans la mesure même de son influence.

CITOYENS D'INITIATIVE

A Toronto, un millionnaire original avait élevé, en plein centre fashionable, un château à tours crénelées, le château sur la colline, *Casa Loma*. Il dut bientôt abandonner aux griffes du trésor municipal cet éléphant blanc qui coûtait une fortune en frais de taxation, d'entretien et d'administration. La municipalité ne trouve rien de plus pratique que de livrer le monument au pic des démolisseurs. Heureusement, même démolir s'avère trop coûteux. Un groupe de citoyens, aussi progressifs que débrouillards, s'occupent du château, le nettoient, le réparent. Un beau jour, *Casa Loma* ouvre ses portes aux curieux et aux touristes qui ne cessent depuis lors d'affluer, emplissant les goussets des organisateurs au bénéfice du trésor municipal et de diverses œuvres de bienfaisance.

Une histoire analogue s'est récemment répétée dans notre province de Québec. Il s'agit cette fois non plus d'un millionnaire excentrique et de son château, mais d'une vieille maison, une des reliques les plus précieuses de notre patrimoine, et d'un hardi gars de chez nous, pilote sur le Saint-Laurent et collectionneur d'antiquités.

UN PILOTE PAS COMME LES AUTRES

Le métier de pilote sur le Saint-Laurent ne manque pas de couleur. Mais être fils et frère de capitaines au service de la *Canada Steamship Lines*, avoir pour père M. Wilfrid Gagné, le capitaine qui eut le privilège de montrer les beautés de notre fleuve aux délégués de la première conférence Churchill-Roosevelt à Québec, voilà qui n'est pas banal. M. Roland Gagné suit une tradition de famille en guidant chaque saison les luxueux vaisseaux qui font la croisière Montréal-Saguenay. Son cœur cependant est ailleurs. Vous le comprendrez vite si vous jouissez de la charmante hospitalité de M. et Mme Gagné à leur résidence de la Pointe-au-Pic. Vous aurez bientôt remarqué que M. Gagné a le goût des vieilles choses et la passion des reliques historiques. Il tient l'un et l'autre de sa mère. A son infatigable collectionneur de mari, Mme Gagné apporte le sens de l'organisation et un goût raffiné d'artiste. Tous deux en sont venus ainsi à se constituer une des collections privées les plus riches.

AMOUR À PREMIÈRE VUE

M. Gagné désirait par-dessus tout trouver une maison pour loger convenablement sa collection qui ne cessait de croître et de s'enrichir, une de ces maisons canadiennes au fier pignon, solides sur leurs murs de pierre, en dépit des ans,

vivantes images d'un passé trop oublié dans notre siècle agité.

Il jeta les yeux sur l'antique demeure de Laure Conan, à la Malbaie. Malheureusement, on l'avait devancé, la maison venait d'être vendue. Un ami le tira de sa déception et de son embarras, en lui parlant d'une autre vieille maison sise près de Québec et sur le point d'être livrée aux démolisseurs. M. Gagné se rend à Sillery. Ce fut l'amour à première vue! Mme Gagné, accourue de la Malbaie, partage l'enthousiasme de son mari. Et le 17 février 1948, M. Gagné devenait acquéreur de l'antique résidence des missionnaires à Sillery, sauvant ainsi de la démolition un vénérable monument, et nous tous, de la honte d'avoir laissé périr la plus vieille maison du Canada.

SUR LE CHEMIN DES FOULONS

Prenez le chemin des Foulons qui longe le fleuve au pied du cap Diamant; dépassez l'anse rendue fameuse par l'ascension des soldats de Wolfe; contournez le promontoire que domine l'église de Sillery. A main droite, une vieille maison en pierre des champs, aux volets rouges et au pignon d'un vert de printemps, attirera sans aucun doute votre regard. Face à la maison, un monument que les grandes herbes achèvent d'envahir. Un grand écriteau vous invite à visiter la « Plus vieille Maison du Canada ». Ne refusez pas l'hospitalité qu'on vous offre, vous serez reçu au nom du propriétaire par les charmants époux qui en ont la garde. Leur accueil souriant, leur aimable compétence vous guideront à travers les pièces de la maison, vous feront admirer la riche collection qui ajoute au prix de ce musée.

LA PLUS VIEILLE MAISON DU CANADA

Pendant que l'on vous explique l'origine des meubles antiques, des milliers de souvenirs de toutes sortes, une question hante votre esprit:

« Cette maison est-elle vraiment la plus vieille du Canada ?

— Certainement, monsieur. Vous êtes ici dans la maison même bâtie par les missionnaires jésuites en 1637. Mêmes murs, mêmes fondations. »

Et votre guide vous passe une étude présentée par le R. P. Adrien Pouliot, s. J., à la Société d'Histoire canadienne (*Canadian Historical Association*) le 11 juin 1949, à Halifax.

Le Manoir Mauvide, à Saint-Jean de l'île d'Orléans, qui porte la marque des boulets de l'amiral Saunders, remonte au plus à 1734; le Château de Ramesay, à Montréal, date de 1704; le moulin de Mgr de Laval, à Château-Richer, fut construit en 1691; la maison de Jolliet, au pied de l'Ascenseur, à Québec, fut commencée en 1683; l'aile dite de la procure, la plus ancienne partie du Séminaire de Québec, est de 1678, de même que la maison La Rue, à Saint-Jean de l'île; le manoir de Pierre Boucher, à Boucherville, fut bâti en 1668 et le moulin banal de Sainte-Famille, en 1666. La seule maison, à part celle de Sillery, pour laquelle, à ma connaissance, on a revendiqué publiquement l'honneur d'être « la plus ancienne », c'est le moulin seigneurial du Cap-de-la-Madeleine, qu'on dit avoir été construit en 1651, par les Jésuites. Pour affirmer que ce moulin, — à supposer qu'il ait vraiment été bâti à cette date, — est la plus ancienne maison existante, on se prévaut sans doute du feu qui, en 1657, « réduisit en cendres » les édifices de Sillery. Mais, loyalement et sans rien outrer, une maison reconstruite sur des murs datant de 1637 sera inévitablement jugée plus ancienne, avec les siècles, que celle dont la construction a commencé en 1651.

GÉNÉALOGIE

Il reste à prouver que la maison actuelle est la résidence bâtie en 1637.

Pour ce faire, dressons la généalogie de cette maison, en suivant encore une fois l'étude du P. Pouliot. Commençons par le siècle le plus proche de nous, c'est-à-dire de 1800 à nos jours.

« A la mort du dernier jésuite, le P. Casot, qui décéda le 16 mars 1800, la Couronne s'empara de tous les biens des Jésuites. Une commission spéciale fut nommée pour les administrer: la *Commission des Biens des Jésuites*. C'est en glanant ici et là dans les rapports de cette Commission, dans les journaux et bouquins de l'époque, dans les actes notariés, que nous apprendrons ce qu'il advint de la Vieille Maison des Jésuites à partir de 1800. Dans sa description topographique de la province du Bas-Canada, publiée à Londres en 1815, l'arpenteur Joseph Bouchette écrit:

A l'endroit appelé la crique de Sillery, il y a une plantation de houblon... Tout près de la plantation se trouvent un bâtiment pour la drèche, une brasserie et un logis, outre plusieurs dépendances, qui appartiennent à M. Hullett, propriétaire de la houblonnière; les deux premiers bâtiments méritent quelque respect, en ce que ce sont les vénérables restes d'une ancienne chapelle et de quelques autres bâtiments, élevés en 1637 par les Jésuites, pour servir de résidence à une mission occupée de leur entreprise favorite, la conversion des naturels du pays au christianisme; ces vestiges d'un pieux zèle ont été pour un temps préservés d'une ruine totale, en ce que depuis quelques années, ils ont été réparés et appropriés à leur usage actuel. »

Puis voici la liste des occupants successifs de la maison avec quelques dates.

En 1805, William Hullett loue l'anse de Sillery « between Pointe à Pizeau and his House »; cette dernière est indiquée à l'endroit de l'actuelle maison des Jésuites sur un plan de 1814. En 1806, un voyageur anglais décrit ainsi la propriété: « At Sillery, a league from Quebec, on the north shore, are the ruins of an establishment, which was begun in 1637; intended as a religious institution for the conversion and instruction of natives of the country, it was at one time inhabited by twelve French families. The buildings are placed upon level ground, sheltered by steep banks, and close by the borders of the river. They now consist only of two old stone-houses fallen to decay and of the remains of a small chapel... The chapel has of late been repaired and fitted up for a malt house and some of the other buildings have been converted into a brewery. »

En 1815, William Hullett meurt, et les propriétés louées par lui sont gérées par un Robert Wood.

En 1810, le bail expirant, George William Osborne devient le nouveau locataire.

En 1822, c'est au tour de Peter Peterson. En 1824, il obtient la permission d'employer les pierres de la vieille église à la construction d'un quai pour le chargement du bois. Dans l'acte de concession on parle de la *Dwelling house* voisine.

En 1835, une enquête entreprise par le gouvernement révèle la présence d'une « maison en pierre à deux étages », « un vieux bâtiment appartenant aux Jésuites » auquel on a fait subir des améliorations avant 1829.

Le Père Pouliot résume ainsi l'histoire des derniers cent ans: « James et John Jeffrey devinrent locataires de l'anse en 1836. Ils obtenaient un bail de sept ans, mais, dès 1839, ils étaient remplacés par *Charles Campbell & Company*, c'est-à-dire Charles Campbell et Henry Le Mesurier. En 1846, celui-ci continuait seul l'exploitation du bois. Son chantier devint le plus important de Sillery. En 1853, le locataire Le Mesurier devint propriétaire, ayant acheté, cette fois, du gouvernement cinquante-quatre arpents: l'anse prit le nom de *Le Mesurier Cove*. Henry Le Mesurier dirigea le chantier jusqu'en 1860; puis il le loua à Richard Reid Dobell. Le beau-frère de Dobell, avec son associé, Thomas Beckett, fit de la vieille maison des Jésuites sa résidence et l'on installa

dans la maison voisine les bureaux de la compagnie. L'honorable Richard Reid Dobell — devenu ministre dans le cabinet Laurier — acheta en 1896 les terrains de Le Mesurier. Il mourut en Angleterre en 1902. Une vingtaine d'années plus tard, le 14 septembre 1924, l'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre, et l'honorable Adélarde Turgeon, président de la Commission des Monuments historiques, sur l'avis nettement favorable de M. Pierre-Georges Roy, archiviste et secrétaire de la Commission, acceptaient par-devant notaire, au nom de la province de Québec, la maison tricentenaire que leur offrait la succession Dobell, représentée par MM. William et Alfred Dobell, de Québec. La donation était conditionnelle: le gouvernement s'engageait à maintenir la maison en bon état et à y établir un musée; les Dobell prêtaient provisoirement le terrain: advenant la mise en vente de ce terrain, le gouvernement devrait ou l'acheter, ou déplacer la maison, ou remettre la maison. En 1946, toutes les propriétés des Dobell dans l'anse de Sillery étaient acquises par l'agent d'immeubles L.-P.-R. Thibodeau. N'ayant pas réussi à intéresser le gouvernement à l'achat du terrain, M. Thibodeau recouvra la maison et la revendit, avec le terrain, en 1948, à M. Roland Gagné, de Pointe-au-Pic, qui l'a restaurée de fond en comble et convertie en un intéressant musée. »

Voilà pour les XIX^e et XX^e siècles.

ORIGINES LOINTAINES

Au XVIII^e siècle, quelques documents nous permettent de suivre l'histoire de la maison: « La maison de quarante-sept pieds sur vingt-six, dans l'*aveu* de 1733, est un des restes de bâtiments, loués à John Taylor Bondfield en 1763; c'est « le presbytère... à l'usage du curé (de Sainte-Foy) dans l'*aveu* de 1781; c'est la maison des Jésuites ».

Au XVII^e siècle, une seule difficulté. Le 13 juin 1657, « à deux heures de la relevée, lit-on dans le *Journal des Jésuites*, la maison de Sillery, la chapelle et tous les bâtiments furent réduits en cendres par le feu, qui prit par la cheminée et que le vent porta partout. Nous voilà bien attrapés. Tout a brûlé en 1657, tout a été réduit en cendres: la vieille maison des Jésuites de 1949 n'est donc pas celle de 1637. Voyons-y de plus près. Que le bois ait bel et bien brûlé, par un fort vent, soit; mais pas la pierre, pas le mortier solide du XVII^e siècle! Et quand on décida de tout reconstruire en 1660, on le fit sur les mêmes murs. Cela suffit pour qu'on puisse affirmer l'identité de l'édifice. »

Et nous voici aux premières années de la résidence. La mission de Sillery possédait un registre que l'on peut consulter encore à l'archevêché de Québec. Or la page liminaire porte les lignes suivantes: « Les fondations de la maison ont été commencées un jour de juillet 1637, et le 14 avril 1638, deux Pères de la Compagnie de Jésus s'y sont transportés pour l'habiter et pour instruire deux familles de sauvages qui y avaient fixé leur séjour. » C'était grâce à la générosité d'un bienfaiteur insigne qui avait fourni aux missionnaires de la Nouvelle-France les fonds nécessaires à la réalisation de leur projet de réduction, celui-là même dont le geste apostolique est rappelé par le nom de la cité: le commandeur Noël Brûlart de Sillery.

RIEN NE SE CRÉE SANS PEINE

En quittant vos hôtes, charmé de leur accueil et de leurs renseignements, vous jetez un dernier regard sur la Vieille Maison qui sourit de toutes ses fenêtres aux volets grands ouverts, et vous remerciez du fond du cœur l'esprit d'initiative qui a sauvé de la démolition et de l'oubli une des plus précieuses reliques d'un lointain passé.

Vous ne soupçonnez peut-être pas tous les sacrifices qu'a requis ce sauvetage. L'intérieur de la vieille maison tombait presque en ruines par suite du peu d'intérêt qu'on semblait y attacher. Il fallait donc la restaurer de fond en comble. Il serait trop long de relater les efforts têtus des acquéreurs

pour dénicher les collaborations efficaces et la main-d'œuvre indispensable. Qu'il suffise de dire qu'un jour M. Gagné dut refaire de ses propres mains la maçonnerie d'un vieux foyer, parce que les ouvriers craignaient de risquer leur vie en continuant leur travail. Les travaux d'aménagement et de restauration ont redonné à la vieille maison son caractère d'autrefois, tout en lui infusant une jeunesse nouvelle. C'est ainsi que l'on a abattu tout le crépi extérieur pour mettre à jour les murs en pierre des champs, on s'est appliqué à reconstituer, dans les divers appartements, différentes époques de notre histoire et, par-dessus tout, la cellule du missionnaire d'autrefois. Le propriétaire au cours de ces travaux fit même des découvertes d'un grand intérêt; par exemple, le vieux puits de la mission et l'aqueduc en bois.

La frontière noire

Roxan ROALD

DANS la *Frontière verte*, je vous ai raconté en novembre mon passage clandestin de Pologne en Allemagne. Aujourd'hui, traversons la zone soviétique d'Allemagne et franchissons la ligne de démarcation russo-américaine. En Allemagne, le passage clandestin d'une frontière s'appelle « la Frontière noire ».

Le 20 juillet 19***, après avoir descendu en bateau le Havel, puis traversé le magnifique et pittoresque lac du Tegel, j'atteignais Berlin et je débarquais au Port du Nord. Une impression bizarre m'étreignait à la gorge; quelque chose de nouveau s'appesantissait sur moi, presque indéfinissable. La terre que je foulais me semblait plus ferme que celle de Pologne, c'est Berlin...

Là-bas c'est l'Est avec ses mystères insondables; là-bas c'est la terreur, la police secrète et les disparitions; plus loin encore c'est la Sibérie glacée où gémissent tant de malheureux dans les toundras. Ici, c'était Berlin, un avant-poste de l'Ouest; ici se déroulait une vie réglée par les normes d'une civilisation. A ce moment, entre Berlin et la zone russe d'Allemagne il n'y avait pas d'obstacles. Et pourtant, celui qui venait de l'Est sentait, devinait cette coupure entre deux mondes: Est et Ouest. Dans son esprit, un écran épais partageait l'Europe.

Chaque réfugié intellectuel qui quitte sa patrie soumise aux Soviétiques pour trouver la liberté de vivre, de penser et d'aimer, appelle son voyage la *marche vers la Civilisation*. Pour celui qui habite en Pologne, en Hongrie, ou en Roumanie, l'Ouest est devenu un mot magique que l'on répète volontiers avec une sorte d'extase, en silence, quasi religieusement. Derrière le rideau de fer, des millions d'« esclaves soviétiques » regardent vers l'Ouest, et chaque fois qu'ils apprennent que de l'autre côté de la barricade les forces de la liberté s'organisent, ils tressaillent de joie, mais apprennent-ils le moindre succès diplomatique des Soviétiques, alors ils courbent douloureusement la tête. Derrière le rideau de fer vivent corporellement soumis à la dictature de Moscou des Polonais, des Tchèques, des Hongrois, des Baltes, ... mais spirituellement la zone d'influence soviétique est vide, car pour l'esprit le rideau de fer n'est qu'un obstacle dérisoire. Les Soviétiques le savent. Après avoir violenté les corps des nations éprises de liberté de l'Europe Orientale, ils cherchent à capturer l'esprit de la jeunesse pour l'asservir, la marteler sans merci et la façonner à l'image de leur idéologie.

M. Gagné a dépensé une forte somme pour acheter la maison et la remettre à neuf. Ajoutez à cela les frais de publicité, les dépenses d'entretien et d'administration d'un musée qu'il a confié à la compétence d'hôtes triés sur le volet. Tous ces frais, une vraie fortune, il est seul à les supporter. L'affluence des visiteurs en 1949 permet de grands espoirs pour la saison qui commence, mais il y a encore du chemin à faire. Nos compatriotes sauront-ils lui montrer de la reconnaissance pratique pour avoir sauvé cette relique historique? Déjà quelques-uns l'ont fait. Nos autorités et nos diverses sociétés nationales voudront sans doute appuyer efficacement ce geste de reconnaissance et d'entraide envers celui qui conserva pour nous une des perles — la plus ancienne — de notre patrimoine touristique et national.

Nos lecteurs connaissent déjà Roxan Roald, un jeune Esthonnien qui a vécu quelque temps derrière le rideau de fer et qui a conquis la liberté, grâce à sa foi en la Providence et à son courage. Il est actuellement étudiant à l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université de Fribourg. Un de ses amis de Québec nous a communiqué ce récit d'évasion.

C'est pour échapper à cela que je me trouve à Berlin. J'avais connu la capitale allemande quand elle était encore dans son épanouissement. Je retrouve une ville meurtrie par la guerre: Berlin mourait et vivait à la fois. Plus j'avance vers le centre, plus les ruines impressionnent. Dans les rues, souvent désertes, règne un silence sépulcral qui m'incite à la méditation. Des masses de pierre inanimées, des pans de mur se dressent dans le ciel bleu, tels des squelettes sans bras; des maisons éventrées laissent entrevoir qu'une vie intime les animait hier. Je me rappelle les ruines de Varsovie; celles de Berlin ou de Varsovie se ressemblent. Les ruines sont anonymes; partout elles sont semblables, elles n'ont plus de nom. Les pierres assemblées forment un tout, une maison. Les maisons forment à leur tour une ville, les ruines ne forment plus rien... Elles ne vivent plus, elles sont mortes en redevenant une matière informe: un monticule de terre, de briques cassées, de verre brisé, de bois pourri, de fer tordu... Seul le lieu où elles se trouvent porte un nom: ici, Berlin, là-bas, Varsovie... Et dans ces ruines, la nature, que l'homme avait chassée il y a mille ans, est revenue, l'herbe pousse tel un flux envahissant, quelques arbustes croissent même dans les maisons détruites, la nature a repris ses droits dans cette forêt de ruines. Seule, la nature peut vivre dans les ruines, l'homme ne peut pas...

De temps à autre, une maison épargnée se dresse dans cet océan de destructions. Elle a néanmoins souffert, et des mains malhabiles ont pansé les plus graves blessures. La façade est criblée d'éclats; la toiture est réparée tant bien que mal; les fenêtres sont devenues des trous opaques, bouchés par un assemblage étrange de bois et de carton. Malgré sa masse encore compacte, elle semble se faire toute petite comme si elle avait peur d'attirer les regards du passant. Elle sait qu'elle jure dans le cadre de ces ruines; elle craint encore les foudres qui ont abattu ses voisines. Oui, cette maison possède une âme, dans ces ruines: elle abritait encore des hommes.

Les ruines n'ont rien d'attrayant pour un exilé. Elles lui rappellent d'autres ruines plus familières, les siennes, celles de sa maison. Je veux donc quitter Berlin au plus vite et continuer vers l'Ouest.

J'avance vers le centre; j'ai encore 10 pfennigs (\$1) en poche et 500 grammes de pain dans ma besace. Que faire ?

C'est la question que je me pose, celle qui monte aux lèvres de tous les D. P. en marche vers un monde nouveau, une existence nouvelle. Oui, que faire? Demain, mon estomac criera famine... Ce soir où pourrais-je dormir? Les ruines ne sont guère accueillantes. Celui qui n'a pas été D. P., qui n'a pas marché sur les routes d'Europe, qui n'a pas dormi dans les fossés, ne sait pas ce qu'endure l'exilé cherchant une destinée insondable, préférant cela à l'esclavage.

Depuis une heure j'erre sans but dans les rues berlinoises. Certes, j'ai un but: trouver un coin accueillant pour allonger mes membres brisés, et surtout pour oublier dans le sommeil la pesante réalité, ce problème du lendemain encore irrésolu. Finalement je trouve un café où je m'assois pour déguster une bière en liant conversation avec le tenancier. Je réussis à trouver une chambre pour dormir, un vrai miracle de trouver une chambre parmi ces ruines...

Le lendemain, je cherche un plan de départ vers l'Ouest. Je ne peux pas révéler ma véritable nationalité, car les Soviétiques et leurs agents ont la main longue. Parlant bon allemand, je me présente au Bureau des prisonniers de guerre, où attend une masse hétérogène d'anciens soldats de la Wehrmacht venus des quatre coins de l'Europe. Nous sommes une cinquantaine de tous les âges, de toutes les régions d'Allemagne, gens d'origine allemande, et peut-être quelques étrangers comme moi qui essaient de se faufiler vers l'Ouest. Certains veulent aller vers l'Est, dans l'espoir de retrouver des traces de leur famille; d'autres vers l'Ouest, car ils connaissent déjà trop bien les Soviétiques; enfin d'autres ne savent où aller.

Toutes les classes sociales y sont représentées: le paysan qui cherche vainement sa terre, pense à la moisson prochaine, et il est dans ce Berlin, ce champ de ruines; il ne comprend plus les hommes qui lui refusent de cultiver sa terre, la sienne, là-bas à l'Est. L'intellectuel se devine derrière un masque de calme et de silence. Il songe encore au passé, car il ne peut percer le voile opaque du futur. Il lit un livre intitulé *Stalingrad*: sur la couverture s'étale une vision de guerre. Chacun de nous regarde ce titre en lettres rouges, sanglantes; chacun pense et chacun se tait. Le passé pèse sur tous... Hier Stalingrad; aujourd'hui Berlin. Ruines là-bas, ruines ici. Chez un réfugié allemand comme chez un D. P. de l'Est, le passé vit plus que le présent, vu qu'il n'y a pas d'avenir. Oui, il faut rendre l'eau à sa source, le grain de blé à son champ; ne faudrait-il pas rendre chaque homme à sa terre?...

J'interromps mes méditations pour prendre mon tour dans le Bureau. Il faut présenter un document de libération des autorités militaires alliées, russe, américaine ou anglaise. J'ai seulement un document russe de la Kommandantur soviétique de Stettin (ville où je travaillais pour les Soviétiques avant de préparer ma fuite), et je le présente au secrétaire, un Allemand qui ne sait pas lire les caractères cyrilliques. Il est très aimable, croyant sans doute que je reviens de l'Oural ou du Kamtschatka; tout de suite il me donne un billet de chemin de fer gratuit pour Jena, ville de Thuringe, au sud de la zone soviétique d'occupation. Je reçois 500 grammes de pain, 25 gr. de saucisse et 25 gr. de graisse. Muni de ce trésor, je me dirige sans perdre une minute vers la gare.

Avec une joie indicible je monte dans le train, qui m'emporte vers la Thuringe et me rapproche de la zone américaine. Je regarde défiler les villes de Luckenwalde, Wittenberg, Halle, enfin Jena. Le voyage m'a fait rencontrer une jeune Berlinoise qui désire aussi passer clandestinement dans la zone américaine. Après une nuit de repos nous continuons notre route avec deux étrangers qui vont en Bavière. A travers une région idyllique le train nous dépose un soir à Sonneberg (la montagne du soleil).

La petite ville pullule de soldats soviétiques appartenant aux unités de garde qui surveillent la frontière. Il faut redou-

bler de prudence: nous marchions l'un derrière l'autre, séparés de 500 mètres environ. Notre avance s'effectue sans incident. Mais quand nous croisons une automobile soviétique, le cœur nous bat. Déjà les dernières maisons disparaissent et la sombre masse de la forêt approche. Avec elle approche aussi le danger, car la forêt est infestée de soldats rouges montant la garde. Nous nous engageons dans le sentier, étouffant nos pas le mieux possible; nous évitons les pierres qui roulent ou qui grincent sous les souliers; à la moindre alerte nous disparaîtrions dans les fourrés. Depuis trois heures nous avançons dans un silence oppressant sous le ciel étoilé. Je ne peux m'empêcher de contempler les étoiles sereines qui semblent nous indiquer la route à suivre. Vers l'Ouest, vers la liberté.

Un bref conseil de guerre nous met d'accord pour passer la nuit dans cette forêt jusqu'à l'aube. Un endroit retiré nous cache admirablement, nous prenons un peu de repos sur la mousse. Les mains croisées derrière la nuque en guise d'oreiller, je réfléchis à notre situation. Isolés dans cette forêt, je ne savais plus dans quel monde je me trouvais: Est, Ouest? La fatigue m'endort. La fraîcheur matinale me pénétrant jusqu'aux os, un coq chantant au village voisin, je me réveille à 4 h. 30 et nous repartons.

La zone américaine est proche. Tels des Indiens sur le sentier de la guerre, nous quittons notre refuge pour nous lancer dans l'inconnu. La forêt étant infestée de soviétiques, je décide de quitter les chemins fréquentés pour passer à travers les maquis. Forcés de descendre une pente assez raide, il nous faut une extrême prudence, surtout aux endroits découverts. En effet, les Russes, pour mieux surveiller, ont abattu quantité d'arbres et construit des observatoires qui dominent le terrain. Sur la plate-forme un soldat rouge, jumelle en main, examine si tout est tranquille. A aucun prix il ne faut tomber dans le champ visuel de ces nombreux observatoires. Avec mille précautions nous commençons la descente de la colline boisée, chacun de son côté. Le moment est crucial. Le bois mort craque sous les souliers, les branches déplacées font « frou-frou », les oiseaux s'envolent lourdement, les pieds glissent sur les feuilles mortes. Par précaution nous enlevons nos souliers, et notre glissement silencieux se poursuit interminable. Nous apercevons les habitations de la zone tant désirée. Il nous faut descendre la colline. De temps en temps, nous arrêtons notre progression afin d'écouter si tout est calme; tapis dans un buisson et aplatis au sol, nous interrogeons l'air et la marche continue toujours... Finalement la colline est franchie. A quelque vingt mètres le sentier sépare les deux zones. Un ultime effort, et nous aurons percé le rideau de fer. Les Soviétiques patrouillaient fréquemment ce large sentier bien droit. Il est nécessaire de ne pas trop se hâter et d'agir vite, mais bien. L'un après l'autre, dans des endroits différents, en jetant un regard à droite et à gauche... route libre... Alors, courbant la tête et forçant l'allure, nous franchissons la frontière symbolique, Est-Ouest.

Je passe le dernier. Ma joie était si grande, ou peut-être la peur d'être encore repris, que je fais à travers un champ de pommes de terre une course effrénée, qui me porte à plus d'un kilomètre de ce maudit rideau de fer.

Malgré la rosée, je m'étends dans la prairie parfumée pour attendre mes camarades. Mes poumons haletants respirent l'air de la liberté. M'appuyant contre un arbre, mon regard se perd vers l'Est, et ma pensée se dirige vers ceux qui gémissent encore sous la terrible oppression du communisme. « Ma marche vers la Civilisation » a été victorieuse, et je suis libre d'écrire, de penser, de parler. Quel étrange sentiment que celui d'être enfin libre! Mes yeux se tournèrent ensuite vers l'Ouest, remplis d'un grand espoir, celui de rester toujours libre...

HORIZON INTERNATIONAL

AMESURE que la guerre froide s'étend et se diversifie, on tend à observer plus attentivement l'étroite bande de terre qui relie l'Amérique du Nord à l'Amérique du Sud. Une Commission vient de se prononcer sur les différends qui avaient surgi entre San Domingo et les républiques de Haïti, Cuba et Guatemala. On se demande ce qui va sortir des réunions « Pour la défense de la démocratie » qui s'ouvrirent le 12 mai à La Havane. Une « démocratie » championnée par un Romulo Bétancourt, par exemple, dit peu de chose à ceux que la propagande soviétique ou soviétisante n'intéresse pas. Cette volcanique Amérique centrale semble être dans un danger constant d'éclater. Dans cette perspective, les chicanes locales, nationales ou internationales tendent à s'amoinrir, à moins qu'elles ne revêtent soudain un sens inattendu.

COLOMBIE **E**N AVRIL DERNIER, le trésorier des Missions protestantes en Amérique latine, M. Daniel Pattison, envoya une longue lettre au *New York Times*, afin de protester contre une « persécution » qui avait été dirigée contre ses coreligionnaires en Colombie. Nous n'avons pas vu cette lettre, mais nous pûmes étudier le long mémoire préparé par le ministre des Affaires étrangères, le Dr Evaristo Sourdis, et la lettre au *New York Times* de l'ambassadeur de Colombie à Washington, le Dr Eduardo Zuleta Angel. Le document du Dr Sourdis est le plus important; il répond point par point aux accusations formulées, dit ce qu'il y a de vrai dans chaque incident, établit comment d'autres faits ont été dénaturés, cite les témoignages des pasteurs protestants directement intéressés, et qui expriment leur reconnaissance envers les autorités colombiennes pour la façon dont elles intervinrent. Enfin, le Dr Sourdis formule une accusation contre un ministre protestant: celle de participer à des actes passibles de graves poursuites judiciaires, en s'alliant à des gens en révolte contre l'autorité du gouvernement.

Les ministres protestants ne se distinguent pas, d'ordinaire, par la précision de leurs dogmes. En d'autres circonstances (en Espagne, par exemple), on leur a fait le reproche de manque de discrétion envers le pays qui leur donnait l'hospitalité. Avant d'apprécier les charges presque officiellement lancées contre l'un d'entre eux en Colombie, il faut remonter au 9 avril 1948, quand la ville de Bogotà, alors siège de la Conférence pan-américaine, fut saisie de la convulsion révolutionnaire qui horrifia l'Amérique, et dont les traces sont encore visibles aujourd'hui.

Depuis très longtemps, en Colombie, conservateurs et libéraux étaient aux prises. En 1946, après un long régime libéral, un président conservateur fut élu, mais son parlement était en majorité libérale. Le Dr Mariano Ospina Pérez forma donc un gouvernement d'union nationale. Son prestige montait quand survint la catastrophe.

On n'a pas fait la lumière complète sur les violences qui suivirent l'assassinat du Dr Jorge Eliecer Gaitàn (9 avril 1948). La participation d'agents internationaux semble démontrée. On m'a répété de divers côtés que plusieurs postes de radio, colombiens et étrangers, annoncèrent le meurtre avant qu'il ne se fût produit. L'insurrection, le pillage et l'assassinat s'étendirent à tous les coins de la République avec une rapidité qui supposait une organisation bien au point. On constitua des « Tribunaux du Peuple », des « Comités de gouvernement ». A Barranquilla, on arbora le drapeau rouge. Cette unité d'action à travers le pays est la meilleure preuve de l'unité de commandement.

Quand l'insurrection fut à son apogée, un groupe de politiciens libéraux se présenta chez le président et le somma d'abdiquer. Le Dr Mario Ospina resta à son poste avec une héroïque dignité. Pour faire la lumière sur ce qui était arrivé, il constitua une Commission présidée par un magistrat libéral. Il continua à gouverner avec un cabinet mixte et laissa les portefeuilles de la Justice et de l'Intérieur aux mains des libéraux. Cette façon d'agir dégagea la responsabilité du gouvernement; elle ne fit pas la lumière sur les événements du 9 avril.

On commença alors à épurer l'armée et la police. Le *Nueve de abril* n'aurait jamais pu se produire sans de larges complicités parmi les défenseurs de l'ordre. En fait, il s'en est fallu de bien peu que la révolution ait triomphé! Ce qui sauva la situation fut le vin de messe que les émeutiers trouvèrent dans les caves de l'archevêché: c'était l'entrepôt pour tous les presbytères du pays! Ils s'enivrèrent magnifiquement. On eut le temps de faire venir la troupe de la province bien fidèle de Boyaca. Elle dompta la révolution. Beaucoup de militaires et de policiers désertèrent alors et s'enfuirent dans les provinces lointaines de l'Orénoque et des Amazones. Là-bas, dans l'inaccessible jungle tropicale des *Llanos*, ils se sont constitués en bandes bien organisées. De temps à autre, ils se lancent contre un village, volent, assassinent et avant que la police ou l'armée aient pu se ressaisir, ils disparaissent dans la forêt.

Après le 9 avril, les évêques de Colombie publièrent des Pastorales, fixant aux catholiques leur devoir à l'occasion des élections à venir. La formule la plus modérée fut peut-être celle de Mgr Perdonò, archevêque de Bogotà: les catholiques ne peuvent « donner leur vote aux candidats qui ont été organisateurs, coopérateurs, exécuteurs ou complices des événements tragiques et criminels du 9 avril 1948, ni à ceux qui professent des idées communistes ». L'évêque de Tunja défendit aux catholiques de voter « pour des personnes affiliées au libéralisme colombien actuel ». La raison de cette levée de boucliers contre les libéraux? Les porte-parole du parti libéral s'étaient solidarisés avec les émeutiers du 9 avril.

L'union subsista entre les deux partis jusqu'à la crise de mai 1949. Les libéraux se retirèrent alors du gouvernement et l'hostilité entre les deux partis devint irréductible. En novembre, il y eut des élections, que le parti libéral boycotta; le pays fut agité alors par de graves violences, et le gouvernement imposa la loi martiale. Dans les villes, on n'observe pas outre mesure les effets de ce régime; on voit plus de soldats qu'ailleurs; les journaux paraissent après censure, mais celle-ci n'est pas uniforme. A Barranquilla, par exemple, il faut soumettre des textes qui paraissent, à Medellin, sans révision préalable. La situation est très tendue dans les campagnes, en particulier dans la riche vallée de Cauca (département de Valle) où l'on se plaint de violences considérables. Le 28 novembre 1949, les dirigeants du parti libéral adressèrent au président un long mémoire où ils protestèrent contre ce qui se faisait contre leur parti. La réponse du président parut, avec le mémoire des libéraux, le 9 avril 1950. C'est un remarquable document, un véritable « Livre blanc », dirigé, cette fois, contre le parti libéral. Il ne nous appartient évidemment pas de départager ces accusations et contre-accusations, de fixer les responsabilités.

Battu en Colombie, au moins pour l'instant, le parti libéral se cherche des alliés à l'étranger. Aux États-Unis, ses attaches avec la F. . . M. . . , mère nourricière des divers partis libéraux en Amérique latine, pourront peut-être le favoriser un peu. Les Américains, d'autre part, furent tellement épouvantés par ce qui arriva le 9 avril, qu'ils se méfient

d'un groupe d'hommes qui n'hésita pas à monnayer ces horreurs pour tâcher d'arriver au pouvoir.

Survenant à ce moment précis, l'attaque contre le gouvernement colombien de la part de M. Pattison ressemble étrangement à une intervention en faveur des politiciens libéraux. Le paragraphe suivant du Dr Sourdis mérite une étude attentive:

Nous devons avouer notre perplexité devant la déclaration suivante de M. Pattison: quand il était en Colombie, de nombreuses personnalités colombiennes, dont le rédacteur en chef d'un journal libéral, lui dirent que l'opinion publique américaine était favorable au parti conservateur; la seule manière de réagir contre la persécution présente, dirent-ils, était de publier les faits. Il est difficile de croire, continua M. Pattison, que cette situation sera changée volontairement par celui qui la créa, ou par le président élu qui doit son élection aux méthodes de l'Etat policier. Un changement ne surviendra que par la pression intérieure qui renversera le régime présent, ou par la pression de l'opinion mondiale; c'est pourquoi il est convenable que le public américain soit informé de la persécution dont libéraux et protestants souffrent aujourd'hui en Colombie.

Protestants et libéraux? Que faut-il penser de cette intervention d'un très haut dignitaire des Églises protestantes aux États-Unis dans la politique intérieure de Colombie?

Il y eut autrement grave! Dans la localité de *El Secreto*, dans les *Llanos*, un pasteur évangélique fit atterrir un avion de la compagnie Afripesca sur un champ près de son territoire de mission sans être autorisé à le faire! Au moment où l'avion toucha le sol, il fut attaqué par un groupe de bandits qui blessèrent le lieutenant-colonel Marco Villamizar, commandant militaire des *Llanos*, et deux officiers qui étaient avec lui! Puis les bandits se sauvèrent.

On fit perquisition chez le pasteur; on trouva chez lui des photographies prises dans la localité *Horizontes* (à une journée de distance de la localité où se trouve le pasteur), où il y a un camp de déserteurs. Parmi les personnes identifiées sur ces photographies — je cite le Dr Sourdis — il y en avait trois, que la justice recherche pour un crime commis en mars. Il est impossible de donner le texte du mandat d'accusation en français. En voici une traduction latine: « Occisus est foede et crudeliter parochus istius loci (i. e. El Engano, Ubalá) Ludovicus Torres, sacerdos catholicus, qui postquam occisus est foede mutilatus est per castrationem ita ut cadaveri imponerentur postea ejusdem genitalia, ad modum scapularii. » Nous n'accusons certes pas le pasteur-photographe de complicité. On comprendra que, pour le moment, les plaintes protestantes ne reçoivent, de la part du public colombien, qu'une attention distraite.

La collusion du parti libéral avec les émeutiers du 9 avril fut proclamée, à la Chambre des députés de Colombie, par le parti libéral lui-même. Faut-il conclure à la complicité des Missions protestantes américaines avec le parti libéral et ses incendiaires d'occasion? Il y a sans doute beaucoup de braves gens dévoués parmi les protestants qui vont en Amérique latine. Qu'ils ne se mêlent donc pas de politique locale! Quant aux gens d'affaires qu'on sollicite en faveur des « missions », ils pourraient s'informer utilement de la nature de ces expéditions plus ou moins évangéliques auxquelles ils contribuent si généreusement!

AMÉRIQUE CENTRALE **O**N RÉPÈTE souvent que si l'Amérique latine ne progresse pas, c'est à cause de l'influence de l'Église! On n'a pas l'air de savoir que depuis presque un siècle, ce n'est pas l'Église qui mène, dans la plupart de ces pays, mais la Franc-Maçonnerie.

Pour la première fois, depuis de longues années, je me suis fait demander si j'étais membre d'une communauté reli-

gieuse! Sait-on que dans plusieurs républiques d'Amérique centrale, la Constitution bannit les religieux, indigènes et étrangers? Il y a, en plusieurs endroits, un *numerus clausus* à l'égard des prêtres catholiques de naissance étrangère, qui ferait frémir les ministres protestants ou les rabbins si on le leur appliquait.

Un curieux incident survint dans la république de Honduras! Un F. . . M. . . mourut sans s'être réconcilié avec l'Église. La famille vint solliciter les funérailles religieuses. Le curé les refusa, en alléguant le paragraphe du Droit canon qui fait loi en la matière: « Sont privés de sépulture ecclésiastique, à moins qu'ils n'aient donné quelque signe de pénitence avant de mourir: 1° Les apostats notoires, ou ceux qui ont appartenu de façon notoire à une secte schismatique, hérétique, maçonnique, ou à d'autres sociétés de ce genre... » (can. 1240).

Il appartient évidemment à l'Église catholique de faire ses propres règlements: ils excluent les francs-maçons dans tout l'univers. Il ne s'agit pas de mesure vexatoire prise par un prêtre local de sa propre initiative.

La Loge Suprême de la République fit paraître un Manifeste, 19 avril 1950 E. . . V. . ., contresigné par trois membres de chacun des huit Or. . . qui la constituent. Ces maçons, qui seraient les personnages les plus influents dans la vie publique du pays, prétendent que le véritable christianisme se trouve à la Loge:

« S'il est vrai que la Maçonnerie n'est pas une religion, il est tout aussi vrai qu'elle a pour base la *Doctrine que prêcha le Nazaréen*, doctrine d'amour et de piété pour laquelle il expira sur la Croix; cette doctrine n'admet en son sein que ceux qui croient à l'Être suprême, auteur de toute créature, Dieu, que les maçons appellent le Grand Architecte de l'Univers. »

Ce manifeste contient beaucoup d'absurdités. Parmi les souverains qui auraient travaillé au traité de Westphalie (1648), il nomme le roi de France Henri IV, tué le 14 mai 1610. Il est évidemment question de l'Inquisition et de ses bûchers, « parmi lesquels, pour ne nommer que ceux-là, il faut compter Louis de Léon, Louis de Grenade, sainte Thérèse de Jésus, saint François de Borja et, d'après quelques historiens, le prince Charles d'Autriche, premier-né du roi lui-même. » Pas un seul de ces personnages ne périt sur le bûcher, comme le vérifieront aisément les F. . . M. . . assez intelligents pour ouvrir un Larousse quelconque. Faut-il conclure que ces maçons veulent imposer délibérément au peuple de leur pays une ignorance aussi barbare et des préjugés aussi insolents?

Toujours est-il que le *Manifeste* en veut à « certains éléments du clergé étranger, en résidence dans ce pays ». Faut-il en conclure que le clergé catholique indigène s'accommode de la Franc-Maçonnerie? qu'il est prêt à enterrer les francs-maçons impénitents en dépit du Droit canon? Telle serait la manœuvre! Elle se brise contre la fermeté religieuse des humbles prêtres ibéro-américains, qui ont toujours demandé et accepté l'aide fraternelle des prêtres d'autres pays.

Rien d'étonnant à ce qu'il y ait si peu de prêtres dans de nombreuses républiques d'Amérique latine: un peu plus de 80 au Panama, dont une douzaine d'indigènes; un peu plus de 100 dans le Honduras, dont 45 indigènes. J'ai vu une école de 350 élèves magnifiquement dirigée par deux prêtres! Le manque de clergé, en Amérique latine, est formidable, et l'on se demande si les lois maçonniques limitent les prêtres catholiques seulement! Dans ces circonstances, les plaintes de « persécution » qui surgissent, de temps à autre, dans les milieux protestants, ne sont pas impressionnantes.

Joseph-H. LEDIT.

San Salvador, 15 mai 1940.

VILLA-MARIA

pensionnat et externat bilingues
POUR JEUNES FILLES

Cours classique affilié à l'Université de Montréal

RENTRÉE: LE MERCREDI 6 SEPTEMBRE

4245, BOULEVARD DÉCARIE

LA VIEILLE MAISON

des

JÉSUITES À SILLERY

La plus ancienne maison du Canada

BÂTIE EN 1637

Devenue un musée

Contenant plus de 2,000 pièces
d'antiquités canadiennes

2320, CHEMIN DES FOULONS
SILLERY

M. ROLAND GAGNÉ, propriétaire.

A VOTRE SERVICE
FIDUCIAIRES
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE
MONTREAL
LIMITÉ

EXÉCUTEURS
TESTAMENTAIRES
ADMINISTRATEURS



AGENTS
FINANCIERS
FIDUCIAIRES

262 RUE ST-JACQUES OUEST, MONTREAL-1 PL. 3834*

SPIRITUALITÉ

OÙ EST LE RÈGNE DE DIEU ?

Jacques TREMBLAY, S. J.

LA FÊTE du Cœur de Jésus-Christ a fait dénommer juin « le mois du Sacré Cœur ».

C'est de plein droit que cette fête est devenue, au calendrier liturgique, plus importante encore que les grandes fêtes de saint Jean-Baptiste et des saints apôtres Pierre et Paul, qui ont lieu en ce même mois. Et nulle époque ne fut jamais plus que la nôtre désireuse de recevoir les biens que le Cœur Sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ a précisément à donner: la Paix et la Liberté.

O Paix, ô Liberté! Mes biens d'homme, où êtes-vous?...

« L'ère du plus grand progrès », la nôtre, est aussi l'ère de la plus profonde inquiétude et des plus universelles doléances. Sur tous les fronts, dans tous les domaines, se font entendre des revendications. Entreprises, propagandes, influences, pressions, incitations, publicités nous tiraillent et nous écartèlent. Et, dans ce hourvari, les plus zélés activistes se montrent paradoxalement les hommes les plus ingénument « manœuvrés ». Que de chansons! « Vous n'aurez la *paix* que si tous les pays démocratiques..., etc. — Vous n'obtiendrez la *liberté* que le jour où les Droits imprescriptibles de l'Homme, les principes de Rousseau et de Jefferson seront enfin..., etc. » Et l'on oublie que la Paix et la Liberté sont des biens trop divins pour qu'on les puisse posséder sans posséder Dieu.

Mais celui-là goûtera la Paix et la Liberté qui se laisse enseigner par le Cœur de Jésus-Christ. Quand vous prierez, nous dit Jésus, vous direz: « Notre Père qui êtes aux cieux, que Votre Nom soit sanctifié, *que Votre Règne arrive...* » Et le Règne de Dieu est celui de la Paix et de la Liberté: « Je vous laisse ma paix, non comme le monde la donne », nous enseigne-t-Il. Et par son disciple Jean Il nous rappelle: « La vérité vous rendra libres. »

Mais où donc est-il ce Règne de Dieu?...

Les pharisiens ont cru que c'était un royaume temporel où ils seraient « bien en place ». Longtemps les Apôtres eux-mêmes caressèrent la même illusion: l'espoir d'un royaume terrestre où il n'y aurait enfin plus que des « bons », et où la mère de Jacques et de Jean voyait ses fils déjà « avantagement » placés de part et d'autre du trône,... l'un à la première place de droite, l'autre à la première place de gauche. Un royaume terrestre comme un champ de blé sans ivraie, qu'on pourra enfin engranger sans avoir à trier; sans avoir à joindre « la prudence du serpent à la simplicité de la colombe »; quelque chose comme une immense paroisse où ne vivraient que des saint Joseph et des sainte Vierge à la disposition de leurs « bons patrons » temporels. Mais il n'en est pas ainsi. — Alors l'ivraie est-elle donc partout répandue parmi le blé? Et se trouve-t-il du blé jusque dans les champs d'ivraie?

Oui!

Et il en sera ainsi jusqu'au dernier jour. Jusqu'au jour du partage. Jésus l'a dit: « Mon royaume n'est pas de ce monde. » Il nous a même appris où se trouve exactement ce Royaume de Dieu, Royaume de Paix et de Liberté: « Le Royaume de Dieu est *au dedans de vous.* »

De sorte que celui qui désire vraiment le Royaume de Dieu, celui qui veut réellement devenir un ami de la Paix et de la Liberté, celui-là a d'abord quelque chose à apprendre auprès du Cœur de Jésus-Christ. A l'exemple du disciple Jean qui ne s'est pas contenté d'adorer le Cœur de Jésus, il cherchera à y connaître la source de la Paix, qui est *Amour*; et la source de la Liberté, qui est *Vérité*.

À L'OEUVRE ON CONNAÎT L'ARTISAN

Jacques TREMBLAY, S. J.

À L'ÉCOLE HIPPOLYTE-LAFONTAINE se tenait, du 9 au 13 mai dernier, une exposition d'œuvres artisanales à laquelle avaient été invités à participer tous les groupes montréalais de nouveaux Canadiens. Cette première exposition du genre fut un succès.

Les Canadiens d'origine polonaise, slovaque, lithuanienne, esthonienne et ukrainienne ont répondu à l'invitation en dressant des kiosques fort intéressants par la variété, la richesse et la saveur humaine des travaux en montre. Le visiteur sentait surgir sous ses yeux les merveilles de l'inépuisable et mystérieux pays des songes, enfin libérées par les dix doigts humains indéfiniment créateurs... De Pologne, tapisseries dont les feux clairs sont ascétiquement contenus par d'anxieuses géométries, cuirs métallisés miroitants où d'héraldiques symboles témoignent de mémoires mieux trempées que l'acier, estampes colorées de saints d'où le tracé du temps qui roule est volontairement et violemment exclu. Verre taillé de Slovaquie dont la finesse de coupe défie le bouquet des plus rares crus, porcelaines aux ornements végétales d'éden; le tout étalé sur des nappes féeriques. Répliques sculptées en miniature des « croix du chemin » où la Lituanie — tout comme notre Québec — se plaît à ne rien omettre des instruments de la Passion. Assiettes en bois sculpté ou peint d'Esthonie, cuirs repoussés, orfèvreries robustes et délicates à la fois qui risquent de nous faire oublier la subtilité étonnante des dentelles qui leur font écrin; costumes traditionnels d'une élégance ajustée où la hardiesse des couleurs rivalise avec le joyau igné d'une fibule importante comme un astre. Imagination prodigue et rigoureuse à la fois de l'Ukraine se manifestant particulièrement dans l'ornementation colorée de tissus, dans ses marqueteries aux incrustations de nacre, et jusque dans ses œufs de Pâques ouverts aux teintes diverses comme l'arc-en-ciel et aux lignes d'une rigueur aussi plurielle que celle des cristaux de neige.

Il y a lieu de féliciter les organisateurs du kiosque de l'Ukraine d'avoir joint à l'étalage artisanal les peintures de l'artiste Louba Genush qui, à elles seules, eussent mérité l'initiative d'une exposition. Deux toiles, *Self portrait* et *la Grand-Mère*, ainsi que les quatre crayons, permettaient au public d'apprécier en toute sincérité les réussites étonnamment libres de *la Sainte Famille*, de *la Prière* et même du *Poète et sa Muse*. Cette galerie nous fait espérer qu'on songera quelque jour à nous faire connaître plus spécialement la peinture « néo-canadienne ».

Le succès sans équivoque de cette exposition, dont tout le crédit doit être reporté au *Service des Néo-Canadiens*, révèle un geste de haute portée. Les nouveaux Canadiens sont en effet, dès leur arrivée au pays, l'objet de sollicitudes ambiguës de la part de sectes diverses... De ces arrivants, 70 pour cent sont catholiques. Il n'est pas besoin de beaucoup de réflexion pour conjecturer à quel point pourrait être désastreux en eux le sentiment que le Canada n'est pas un pays catholique... Aussi, le geste que vient de poser la Commission des Écoles catholiques de Montréal est-il *un acte de vitalité aussi opportun et urgent qu'intelligent*. Et s'il nous fallait d'autres raisons pour l'apprécier, nous n'aurions qu'à envisager les importantes conséquences d'ordre social, religieux, politique et humaniste que promet une aussi prévoyante initiative.

Souhaitons que cette exposition soit une origine, un commencement!...

JUIN 1950

COLLÈGE DES JÉSUITES

JEAN- DE-BRÉBEUF

Cours classique

Pensionnat

Demi-pensionnat

Externat

Reçoit les élèves de 6^e et de 7^e année

Examens spéciaux d'aptitudes

Prospectus envoyé sur demande

On peut visiter le dimanche

Téléphone : ATLantic 4779

3200, CHEMIN SAINTE-CATHERINE

MONTRÉAL - 26



**MAGASIN A
RAYONS :**
865 est, rue
Sainte-Catherine

Dupuis Frères
MONTRÉAL

Comptoir postal :
780, rue Brewster

Succ. magasin pour hommes :
Hôtel Windsor

*Achète
BIEN
qui achète
chez*

Le Mont-Saint-Louis

Collège d'enseignement secondaire scientifique,
dirigé par les Frères des Écoles Chrétiennes

- est reconnu par les Universités de Montréal, McGill et Laval;
- conduit à toutes les facultés universitaires;
- se spécialise dans la préparation à l'étude du Génie;
- prépare au BACCALAURÉAT les élèves qui désirent s'y présenter;
- maintient aussi un cours commercial de quatre ans commençant avec la 10^e année;
- reçoit les jeunes après la 5^e année.

Demandez le prospectus

244 est, rue Sherbrooke, Montréal

LES LIVRES

D. LEVACK, C. S. R.: **Le Cercle Lacordaire. L'abstinence totale.** — Publié par le Centre canadien des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc, 39, rue de l'Église, Québec. 149 pp., 19 cm.

LE TRAVAIL du R. P. Levack se présente au lecteur avec la haute recommandation de S. Exc. Mgr G. Courchesne, archevêque de Rimouski: « L'étude est faite avec grand soin. L'exposé est approprié à la capacité intellectuelle moyenne de nos familles du peuple. Il faut souhaiter la diffusion très grande de cette sorte de catéchisme de la tempérance. Et pas seulement chez les membres des cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, déjà préparés à ces conclusions doctrinales, mais une multitude d'autres catholiques qui le sont moins » (page liminaire).

Œuvre solide et pratique à la fois, ce catéchisme procède avec ordre et clarté. Qui suivra l'ordre des questions et des réponses élaborées par l'A. saura facilement reconnaître dans l'abstinence totale un des actes de la vertu de sobriété (première partie), une des multiples pratiques de la vertu de religion (deuxième partie), enfin l'exercice opportun d'un charitable apostolat (troisième partie). Au cours de son exposé, l'A. esquisse tout un petit traité d'ascèse chrétienne. Prédicateurs et propagandistes y puiseront avec profit.

La publication du P. Levack est avant tout destinée aux Cercles Lacordaire dont elle décrit la nature, les obligations, les ambitions apostoliques. On y propose l'abstinence totale comme un moyen de perfection personnelle et comme un moyen de combattre l'alcoolisme.

Georges VAN BELLEGHEM.

L'Immaculée-Conception.

Françoise GAUDET-SMET: **Racines.** — Fides, Montréal, 1950. 175 pp., 21 cm.

Françoise GAUDET-SMET: **Affaire de famille.** — Édit. Claire-Vallée, 1950. 94 pp., 18,5 cm.

IL NE POUVAIT S'AGIR que d'âmes rurales en profondeur, à l'œuvre, dans l'artisanat, la bonne cuisine, et la belle vie au foyer: Madame est servie! Monsieur aussi. Sur un plateau de contes, c'est un plaidoyer, des citations à l'ordre du jour, de l'observation aiguë, malicieuse, relevée d'esprit à revendre et d'un style du meilleur cru. L'art des tableaux contrastés sait opposer la théorie à la pratique rurale, les diplômés aux chevrons, la jeunesse qui croit inventer du neuf aux bons vieux et vieilles qui fabriquent des chefs-d'œuvre sans le savoir. Le vicaire qui veut réunir les jeunes ne voit arriver que des rentiers; l'étudiante aux doigts fins cache vite son livre pédant, *la Méta-physique de l'Espérance*, quand elle découvre les merveilles d'action de sa feue tante aux mains veinées, aux mains de sainte qui s'ouvriraient pour toutes les offrandes; la déracinée vicieuse qui cabale sa cousine instruite, admirable femme d'« habitant » qu'elle veut déniaiser en ville, et le marchand qui fait son affaire sans dévorer le client. Toute l'œuvre est du gros bon sens, agréable à lire et fécond à pratiquer.

Affaire de Famille, de même excellente veine, offre trois conférences de Semaines sociales, sur la Préparation à la vie de famille, la Famille d'habitant et les Loisirs. L'A. se permet de briser le moule des grands cours solennels, savants et secs. Elle y greffe de l'humour et de l'émotion, des faits vécus et des leçons à vivre. Rien de livresque, mais qui elle vie, et de chez nous!

Al. DUGRÉ.

Sœur SAINTE-MADELEINE DES ANGES, C. N. D.: **Sœur Sainte-Théophanie**, 1875-1948. — Édition de l'Institut Pédagogique, 1949. 122 pp., 20,5 cm.

UNE GRANDE DAME, finement malicieuse, d'un dévouement total à sa tâche d'éducatrice. Elle porta avec le sourire une très lourde croix, celle de corriger avec minutie et justice des centaines et des centaines de copies d'élèves. Périodiquement des monceaux de feuilles d'examen s'accumulaient sur le pupitre

de Mère Sainte-Théophanie, chargée du contrôle des corrections, des notes, des résultats obtenus dans les divers couvents de la Congrégation de Notre-Dame.

Elle mena cinquante-trois ans le bon combat pour l'avancement de la culture générale chez les femmes, elle est responsable pour une large part de notre élite féminine. Fidèle à Dieu comme une vraie sainte, elle n'éteignit jamais sa lampe sans parcourir le texte de la méditation du lendemain, sans prévoir le bouquet spirituel. Elle vivait ce qu'elle enseignait. A travers une carrière débordante d'occupations, elle garde l'union divine: « Quatre fois le jour, me retirer en moi-même, cesser tout travail, tenir compagnie à la Trinité sainte qui habite en moi. »

Cette courte biographie émouvra vivement ceux qui ont connu Mère Sainte-Théophanie. Elle fut si encourageante pour toutes, pour tous. Lors de mes premiers pas de propagandiste à RELATIONS, j'étais allé la voir. Elle me passa la longue liste de « ses anciennes », en marquant d'un trait rouge « celles qui en avaient besoin ». Je me permis donc de prescrire RELATIONS comme tonique intellectuel à bon nombre de dames qui acceptèrent avec joie la taquinerie de leur vénérée maîtresse.

Le livre de Sœur Sainte-Madeleine des Anges est une invitation à monter vers les sommets intellectuels et spirituels. ■■■

Paul RACINE.

Villa Manrèse, Québec.

Reuben H. MARKHAM: **La Roumanie sous le joug soviétique.** — Calmann-Lévy, Paris, 1949. 330 pp., 20 cm.

REUBEN H. MARKHMAN fut une vingtaine d'années le correspondant du *Christian Science Monitor* à Sofia. Après la guerre et l'armistice, il vint à Bucarest, fut témoin de la manière dont les communistes s'emparèrent du pays. Le commandement militaire soviétique le chassa de Roumanie. Il écrivit alors son livre *Rumania under the Soviet yoke*, que P.-A. Gruénais traduisit de l'américain (il est intéressant de noter cette nuance sur le frontispice du livre), et publia sous une forme un peu abrégée.

Au moment de l'invasion russe, le parti communiste roumain comptait environ mille membres sur une population de vingt millions d'habitants. Les Russes parlèrent de libération, pillèrent le pays. La première année de l'occupation, la Roumanie dut leur fournir une valeur de \$610,000,000 en marchandises et services, environ 80% du revenu national (p. 18). La véritable révolution eut lieu le 6 mars 1945, avec le consentement des autorités alliées, quand Vichinsky imposa au roi Michel un nouveau gouvernement, dominé par quatre communistes dont un seul, Gheorgiu Dej, était roumain. Les autres, Luka Laszlo (hongrois), Émile Bodnariuk (ukrainien) et Anna Pauker (juive), représentaient moins le peuple roumain que le communisme mondial. Plus tard, le roi Michel fut chassé, et Jules Maniu fut arrêté. Le pays fut graduellement réduit en esclavage. L'auteur décrit tout cela avec une très grande précision de détails.

Joseph LEDIT.

Fernand MARC: **Les Clefs de l'Orage.** — Librairie «Les Lettres», Paris, 1947. 214 pp., 18 cm.

CES FLEURS cueillies dans « la litière dorée des songes » ne réussissent pas toujours à réveiller en nous les échos sensibles des visions du poète. Les évocations d'allure surréaliste s'éteignent trop court et leur manque la vie profonde dans la fuite trop rapide des images.

■ Cependant, de ces vers libres, proses poétiques, poèmes-éclairés qui font penser à des notations japonaises, jaillit assez souvent un bel éclat, dense et subtil. Ce petit volume d'un poète mineur laisse dans la bouche le goût de la poésie vivante, celle qui naît tous les jours loin des mortes anthologies, peut-être sans promesse d'avenir mais fraîche comme une naissance.

Julien LAPERRIÈRE.

L'Immaculée-Conception.

JUIN 1950

TÉL. FALKIRK 1116

ÉCHANGE PRIVÉ

Charbonneau

Limitée

Fabricants de

BISCUITS

CONFISERIES

et

PÂTES ALIMENTAIRES

1800, RUE NICOLET
MONTRÉAL

La Saubegarde

♦♦♦

Actif :

\$19,000,000

.

Assurances en vigueur :

\$118,000,000

♦♦♦

Assurances sur la vie

sous toutes les formes

En trois mots

¶ Les Chevaliers de Colomb, la *Catholic Women's League*, la *Holy Name Society* demandent aussi dans leurs séances plénières que le gouvernement d'Ottawa se fasse représenter auprès du Vatican. Qui l'eût cru? Ceux-ci travailleraient tous avec RELATIONS contre l'unité nationale. Eugène L'Heureux *dixit*, cet homme « de bonne volonté »...

¶ Les journaux conservateurs, le *Globe and Mail*, l'*Evening Telegram* de Toronto, le *Regina Leader Post*, etc., demandent que le Canada se fasse représenter auprès du Vatican. Qui l'eût cru? Ces gens de Toronto et de Régina et de Peterborough (attention, Pasteur Shields!), tout comme de « brillants et fougueux » collaborateurs de RELATIONS, seraient des extrémistes laurentiens... Eugène L'Heureux *dixit*, cet homme « de bonne volonté »...

¶ La Finlande, pays officiellement luthérien qui ne compte que 2,000 catholiques, juge utile à la nation d'avoir un représentant auprès du Vatican; l'Angleterre, avec 5% de catholiques, juge utile à la nation d'avoir un représentant auprès du Vatican; le Canada, avec une population catholique de 6,000,000, composant 43% de la population totale du pays, ne juge pas utile à la nation d'avoir un représentant auprès du Vatican. Qui l'eût cru? RELATIONS et tous les Canadiens qui pensent le contraire et le disent sont des extrémistes... Eugène L'Heureux *dixit*, cet homme « de bonne volonté »...

¶ Les journaux conservateurs s'étant prononcés en faveur d'une représentation auprès du Vatican, M. Saint-Laurent ayant laissé entendre que personnellement il était de cet avis,

enfin M. Eugène L'Heureux nous assurant qu'il l'est également, nous voilà donc tous des extrémistes laurentiens. Mais alors, d'où vient l'opposition?

Homme « de bonne volonté », ayant par surcroît l'oreille du gouvernement, M. Eugène L'Heureux pourrait peut-être nous le dire?

¶ M. Richard Joly s'excuse auprès de nos lecteurs de remettre au mois prochain son deuxième article sur l'orientation. « La version préliminaire de l'article que je devais vous adresser aujourd'hui s'est envolée en cendres, comme le reste de ma résidence, et comme toute ma bibliothèque... Je compte sur le secours de vos prières, pour moi, mon épouse, et pour toute notre ville si affreusement mutilée. »

¶ Voici un extrait d'un *Hymne à Stalin* composé par Kuo Mo-jo, écrivain chinois bien connu et président du Comité de culture et d'éducation du gouvernement central:

Il n'y a rien d'étonnant qu'un homme puisse vivre
Jusqu'à soixante-dix ans ou même cent ans.

Cependant, pour quelqu'un qui ne fait au monde que du mal
[et pas de bien,
Ne serait-ce que dix-sept ans, c'est une période de vie déjà
[trop longue.

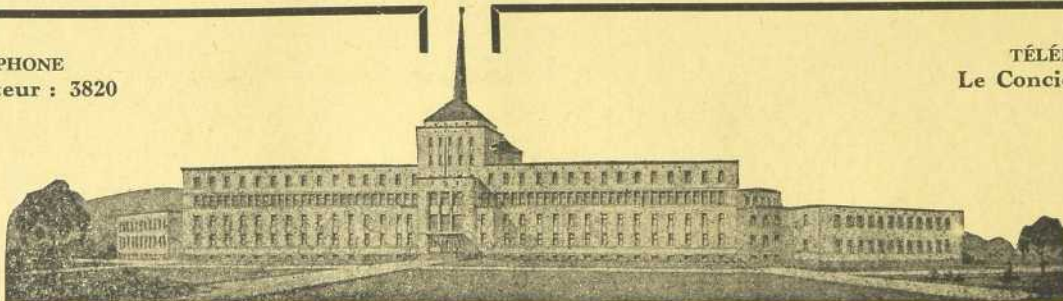
Mais pour toi, libérateur du genre humain, ta vie
C'est la vie des travailleurs du monde,
C'est la vie de l'humanité tout entière.

Pendant ces soixante-dix ans, des milliards sans nombre ont
[été sauvés.

Tes soixante-dix années ont été des années géologiques,
Tes soixante-dix années ont été des années astronomiques...
Tu as vécu soixante-dix milliards d'années géologiques,
Tu as vécu soixante-dix milliards d'années astronomiques.
Tu es sans fin, pour toujours vivant.

TÉLÉPHONE
Le Directeur : 3820

TÉLÉPHONE
Le Concierge : 3681



COLLÈGE DU SACRÉ-COEUR

LES FRÈRES DU SACRÉ-COEUR

VICTORIANVILLE, P. Q.

Cours Secondaire Moderne • Cours Technique
Cours Commercial

Le Collège du Sacré-Coeur admet les élèves qui ont obtenu leur promotion en septième année... et les élèves des classes supérieures.

DEMANDEZ LE PROSPECTUS DU
COLLÈGE DU SACRÉ-COEUR
Victoriaville.

QUE FEREZ-VOUS DE VOS FILS?

*Des médecins? Des ingénieurs?
Des avocats? Des hommes d'affaires?*

Cela dépend naturellement de leurs talents, de leurs goûts, des besoins de la société et de vos moyens.

Mais si vos fils ont les qualités requises et du goût pour les *carrières économiques*, n'hésitez pas, et dès la fin de leur cours classique ou de leur douzième scientifique, envoyez-les à

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

(affiliée à l'Université de Montréal et subventionnée par le secrétariat provincial)

À ceux qui peuvent se payer un cours universitaire, elle offre un COURS DE HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES. De trois à quatre années d'études conduisant à la *licence en sciences commerciales* et à la *licence en sciences comptables*, ce dernier titre donnant droit d'admission dans l'Institut des comptables agréés (C. A.) de la Province.

Aux autres, elle offre un COURS DE PRÉPARATION AUX AFFAIRES, qui se donne le soir, permettant ainsi à l'étudiant d'acquérir la compétence nécessaire à son succès tout en gagnant sa vie.

Demandez notre
PROSPECTUS GRATUIT

535, avenue Viger
Montréal

Les Fabricants



Fashion-Craft
LIMITÉE

Conseil d'administration :

J.-Louis LÉVESQUE *Président du conseil*
Gérard FAVREAU *Président
et directeur général*
W. S. MCCUTCHEON } *Vice-présidents
et Directeurs généraux
adjoints*
Lionel LACROIX
Emé. LACROIX, C. R.
J.-A. BOVIN, N. P.
Wm. HENSCHEL

*Les vêtements
Fashion-Craft
sont
l'apanage
d'une mise élégante.*

Représentés au Canada par au delà de
500 magasins d'un océan à l'autre.

NOUVELLE ÉMISSION

\$350,000

L'Évêque catholique romain de Bathurst, N.-B.

Obligations 3½%, première hypothèque

SÉRIE « D »

Titres datés du 1^{er} mai 1950

Échéant du 1^{er} mai 1951 au 1^{er} mai 1965

Capital et intérêts semestriels (1^{er} mai et 1^{er} novembre) payables en monnaie légale du Canada, à toute succursale d'une banque à charte dans les provinces maritimes et de Québec. Titres admis à l'enregistrement quant au capital seulement. Droit de rachat anticipé, en totalité ou en partie, au pair (100) et les intérêts courus, en tout temps, sur préavis de trente jours. Coupures de \$500 et de \$1,000.

Fiduciaire : The Central Trust Company of Canada, Moncton, N.-B.

Consultation juridique : M^e Albany Robichaud, C. R., Bathurst, N.-B.

Placement légal pour les compagnies de fiducie au Nouveau-Brunswick et pour les compagnies d'assurance enregistrées en vertu de la loi concernant les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques (1932) et ses amendements.

TABLEAU DES ÉCHÉANCES

1951 — \$10,000	1956 — \$10,000	1961 — \$ 10,000
1952 — 10,000	1957 — 10,000	1962 — 10,000
1953 — 10,000	1958 — 10,000	1963 — 10,000
1954 — 10,000	1959 — 10,000	1964 — 10,000
1955 — 10,000	1960 — 10,000	1965 — 210,000

PROSPECTUS ET PRIX FOURNIS SUR DEMANDE

Credit Interprovincial, Limitée

COURTIERS EN VALEURS

65, rue Sainte-Anne
Tél. : 2-1852 — Québec

210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal - Tél. : LA. 9241
Moncton, N.-B. : Imperial Block — Tél. : 6587

325, rue Dalhousie, Chambre 17
Tél. : 5-2268 — Ottawa, Ont.

Aux Communautés religieuses

Installée dans un nouvel édifice des plus modernes, la Maison Edgar Mailhot, Ltée, est maintenant en mesure d'offrir à sa nombreuse clientèle de communautés religieuses un service encore plus parfait que par le passé. Ses spacieuses glacières lui permettent de garder un approvisionnement complet de viandes et de volailles de premier choix.



LIMITÉE

BOUCHERS EN GROS — FOURNISSEURS DES COMMUNAUTÉS

2185 EST, AVENUE MONT-ROYAL, MONTRÉAL

AMherst 1161-2-3

"Relations" vous plaît, passez-le à vos amis

11

IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL